



HAL
open science

Les églises rurales de la Gaule (Ve-VIIIe s.). Les monuments, le lieu et l'habitat : des questions de topographie et d'espace

Laurent Schneider

► **To cite this version:**

Laurent Schneider. Les églises rurales de la Gaule (Ve-VIIIe s.). Les monuments, le lieu et l'habitat : des questions de topographie et d'espace. L'empreinte chrétienne en Gaule (fin IVe - début VIIIe s.), Sep 2010, Lille, France. p. 419-468. halshs-01097746

HAL Id: halshs-01097746

<https://shs.hal.science/halshs-01097746>

Submitted on 21 Dec 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES ÉGLISES RURALES DE LA GAULE (V^e-VIII^e SIÈCLES) LES MONUMENTS, LE LIEU ET L'HABITAT : DES QUESTIONS DE TOPOGRAPHIE ET D'ESPACE

Laurent SCHNEIDER

(CNRS-Aix-Marseille Université, UMR 7298 LA3M)

Résumé

La question des premières églises rurales a souvent été abordée du point de vue de la genèse paroissiale. Au delà d'une diversité déroutante des cas d'espèces et d'une typologie des sanctuaires effectuée selon leur rang canonique, souvent mouvant dans le temps, la relation matérielle de l'église avec le peuplement, les systèmes locaux de l'habitat, le statut des localités et des terroirs demeurent plus difficiles à entrevoir. Le monde des campagnes et les plaques de peuplement surtout ne sont pas homogènes d'une région ou d'une cité à l'autre. Dans les agglomérations anciennes ou nouvelles qui s'intercalent entre les chefs-lieux de cité, dans les terres dominées par les puissants, celles des dernières villas de l'Antiquité ou au sein des terroirs où l'habitat du haut Moyen Âge se restructure, l'archéologie enregistre une variété de situations que l'on commence à mieux ordonner. Si certaines églises s'ancrent en un lieu propre dès l'Antiquité tardive, d'autres sont abandonnées au gré des déplacements et restructurations des habitats.

Abstract

The question of the first rural churches in Gaul has often been researched with the emergence of the first parishes as a starting point. Beyond the baffling diversity of cases encountered and typologies based on their canonical statuses, often changing with time, the material relationship between the church and its people, local settlement systems, the status of localities and territories, remain difficult to approach. The rural world, and more specifically the inhabited zones are disparate from one region or city to the other. In new or old towns that find their place within existing townships and cities, on land dominated by the powerful, in the last roman villas, or on ground early medieval settlements are restructuring, archaeology is currently recording a variety of situations we are now starting to order. Some churches are established within their own territories, others are abandoned according to the population flows and restructurings.

[Page 419] Le monde des campagnes a longtemps été le parent pauvre de l'archéologie française des premiers temps chrétiens davantage tournée vers les monuments spectaculaires de la ville. Pour envisager l'insertion du semis des églises rurales dans les paysages ruraux, les enquêtes souvent focalisées sur la question de l'étiologie paroissiale ont dû longtemps procéder par méthodes combinatoire et régressive, associant avec plus ou moins de bonheur à de rares témoignages de fouille, des études portant sur les mobiliers lapidaires, les vocables, les textes conciliaires et les premières mentions des édifices.

Depuis une vingtaine d'années le développement sans précédent des métiers de l'archéologie a peu à peu contribué à modifier la situation. En témoigne une succession rapide de colloques, dossiers, thèses et contributions diverses consacrés aux « Premiers temps chrétiens », aux origines de la paroisse, aux édifices ruraux qui traduisent tout à la fois la ré-

currence des questions, une attention nouvelle pour le monde des campagnes et l'attente de la communauté scientifique vis-à-vis de données archéologiques désormais croissantes. Dans le nord de la Gaule notamment, les grands décapages de l'archéologie préventive ont multiplié les découvertes d'édifices ruraux et permis d'identifier de biens modestes « églises », parfois en bois, tandis que de rares opérations pilotes réalisées cette fois-ci dans le cadre de programmes de laboratoire, comme l'expérience conduite sur l'ancien centre paroissial de Rigny en Touraine, ont permis d'affiner les chronologies dans cette longue durée propre aux lieux d'église et aux champs d'investigation des archéologues médiévistes.

Au-delà des typologies d'édifices effectuées selon leur rang canonique, souvent mouvant dans le temps, la relation matérielle de l'église avec le peuplement et les systèmes locaux de l'habitat apparaît désormais comme une nouvelle voie possible de recherche.

Un pas historiographique décisif a sans doute été franchi dans ce sens avec la tenue du III^e colloque de la Société (française) d'Archéologie Médiévale à Aix-en-Provence en 1989. Le titre de cette rencontre « L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales » évoque à lui seul une nouvelle ambition et un nouveau climat scientifique. Il s'agit désormais de resituer l'édifice et le lieu ecclésial dans un paysage vécu et de rechercher dans le temps long du Moyen Âge, la nature et les formes de liens qui ont pu se nouer entre église, cimetière et habitat, entre monument et « lieu » de culte dans ce contexte particulier des transformations lentes des systèmes d'habitat et des plaques de peuplement. Cette démarche qui a d'abord privilégié le rôle de l'église comme centre organisateur de l'habitat, tout particulièrement dans le processus de formation de l'habitat groupé médiéval des siècles centraux du Moyen Âge, s'inscrit évidemment dans un horizon de recherche qui fait aussi de la compréhension d'un objet religieux un objet plus large d'histoire économique et sociale. [Page 421] Elle commence depuis une décennie à s'ouvrir à des horizons chronologiques jusqu'alors demeurés plus hermétiques et situés aux confins de deux historiographies, celle d'une Antiquité tardive davantage tournée vers la ville et celle d'un premier Moyen Âge qui regarde plutôt vers le monde des campagnes.

À l'échelle de la Gaule, la synthèse est sans doute encore prématurée ou difficile à renouveler, mais à l'échelle locale études de cas et dossiers désormais un peu mieux contextualisés apportent de nouveaux éléments de réflexion et permettent de reformuler certaines questions, comme celle du poids des églises locales construites entre les cités dans des centres de peuplement locaux anciens ou nouveaux que l'on

nomme par défaut « agglomérations secondaires ».

Roujan (Saint-Jean), Argelliers (Le Roc de Pampelune), Loupian (Sainte Cécile) et Saint-Sébastien à Aniane constituent quatre dossiers principaux qui permettent d'introduire une grille de questions et quelques réflexions à partir d'une documentation archéologique assez récente. Ils sont volontairement pris dans un espace géographique restreint, quelques dizaines de kilomètres carrés de la bordure méditerranéenne de la Gaule sis aux confins des anciennes cités de Béziers, Nîmes et Lodève, ne serait-ce que pour insister sur la diversité des situations y compris à l'échelle locale. L'empreinte du christianisme ancien dans les campagnes est réellement multiforme. L'étiologie du processus de christianisation est peut-être moins celui d'un système centralisé sur la cité que celui d'un espace polyfocal, de la ville épiscopale au suburbium, aux réseaux des agglomérations secondaires, au pavage des villas jusqu'à ces espaces de lacunes qui paraissent avoir échappé aux dominations de l'aristocratie des V^e et VI^e siècles.

De la Gaule du Midi à la Gaule du Nord, au sein d'un monde rural complexe et hétérogène, on envisagera donc tout à tour l'insertion des églises rurales dans les localités secondaires du peuplement intercalées entre les cités, puis dans les terres seigneuriales dominées des dernières villas de l'Antiquité, celles des V^e et VI^e siècles pour aborder dans une dernière partie ces espaces où la structuration du peuplement est plus spécifiquement liée aux nouvelles dynamiques des VII^e et VIII^e siècles (Fig. 1).

1 Depuis la parution de la collection des *Premiers monuments chrétiens de la France*, on peut citer les thèses de Yann CODOU « Le paysage religieux et l'habitat rural en Provence de l'Antiquité tardive au XII^e siècle », *Archéologie du Midi Médiéval*, 21 (2003) pp. 31-67 et Marie-Geneviève COLIN, *Christianisation et peuplement des campagnes entre Garonne et Pyrénées (IV^e-X^e siècles)*, 5^{ème} supplément à *Archéologie du Midi Médiéval*, Carcassonne : Centre d'Archéologie Médiévale du Languedoc, 2008, 307p., les colloques et tables rondes de Toulouse, Amiens et Montpellier : Christine DELAPLACE Dir., *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IV-IX^e s.)*, Actes du colloque international de Toulouse, 21-23 mars 2003, Paris : éd. Errance, 2005 ; Dominique PARIS-POULAIN, Sara NARDI COMBESCURE, Daniel ISTRIA Dir., *Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle*, Actes du colloque international d'Amiens, 18-20 janvier 2007, Presses universitaires de Rennes, 2009, 252p. ; Laurent SCHNEIDER dir., *Archéologie des églises et des cimetières ruraux : les apports récents de la documentation languedocienne*, Actes du séminaire d'Archéologie Médiévale Métropolitaine et Méditerranéenne, Montpellier 13 mai 2009, *Archéologie du Midi Médiéval*, t.28, 2010, p.131-248 ; et les principaux articles et ouvrages suivants Jean-François RAYNAUD « Aux origines des paroisses » *Actes du III^e colloque européen des professeurs d'archéologie médiévale*, Université de Caen 11-15 septembre 1996, Caen : édition du CRAM, 1999, p.145-157 ; Yann CODOU et Marie-Geneviève Colin, « La christianisation des campagnes (IV-VIII^e s.) », *Gallia*, t.64, 2007, p.57-83 ; Elisabeth ZADORA-RIO « The making of churchyards and parish territories in the early médiéval landscape of France and England in the 7th-12th centuries : a reconsideration », *Médiéval Archaeology*, 47 (2003), p.1-19 et Elisabeth ZADORA-RIO dir., *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire : la formation des territoires*, Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, Tours : FERACF, 2008, 303p.

2 Elisabeth ZADORA-RIO et Henri GALLINIE, « La fouille du site de Rigny, 7^e-19^e s. (Commune de Rigny-Usé, Indre-et-Loire) : l'habitat, les églises, le cimetière », *Revue Archéologique du Centre*, 40 (2001), p.167-242.

3 Michel FIXOT et Elisabeth ZADORA-RIO dir., *L'Église, le terroir*, Paris, éd du CNRS, Monographie du CRA, 1, 1989, 156 p. et Michel FIXOT et Elisabeth ZADORA-RIO dir., *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales*, Actes du III^e congrès international d'archéologie médiévale Aix-en-Provence 1989, Document d'Archéologie Française n°46, Paris : MSH, 1994, 177p.

4 Voir notamment Françoise MONFRIN, « L'établissement matériel de l'église », In : Jean-Marie MAYEUR, Charles et Luce PIETRI, André VAUCHEZ et Marc VENARD *Histoire du christianisme*, tome 3, Ed. Desclée 1998, p. 986-1000

5 A propos du terme « villa » j'adopte dans ce texte une typographie qui utilise des caractères romains (villa/villas) pour désigner la « villa » antique dans sa forme matérielle traditionnelle que connaissent les archéologues et des caractères italiques (*villa/villae*) pour distinguer celle des textes du haut Moyen Âge postérieurs au VI^e siècle.



Figure 1 [Page 422] : Eglises et sanctuaires ruraux mentionnés dans le texte.

1. Agde, Notre-Dame-du-Grau ; 2. Loupian, Sainte Cécile ; Argelliers, Roc de Pampelune ; 4. Roujan, quartier Saint-Jean ; 5. Aniane, Saint-Sébastien, 6. Poilhes, basilique Saint-Vincent ; 7. Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse, Jardins Saint-Benoît ; 8. Lunel, Notre-Dame-de-Dassargues ; 9. Aubais, Saint-Nazaire ; 10. Saint-Mitre-les-Rempart, Saint-Blaise ; 11. Lançon-Provence, oppidum de Constantine ; 12. Ménerbes, Saint-Estève ; 13. Mane, Salagon ; 14. Saint-Maximin ; 15. Draguignan Saint-Hermentaire ; 16. Châteauneuf-Grasse, Notre-Dame-du-Brusc ; 17. Meysse, Saint-Jean ; 18. Alzon, Roc-de-Ferlet (Arisitum) ; 19. Millau, oppidum de la Granède ; 20. Brioude ; 21. Roanne, Place Maréchal de Lattre de Tassigny ; 22. Molles, La Couronne ; 23. Dijon ; 24. Tonnerre ; 25. Luxeuil ; 26. Salins-les-Bains, Camp du château ; 27. Serris, Les Ruelles ; 28. Hordain ; 29. Saleux, Les Coutures ; 30. Notre-Dame-de-Bondeville ; 31. Tournedos-sur-Seine, Portejoie ; 32. Chateaudun ; 33. Rigny ; 34. Champtoceaux ; 35. Rezé ; 36. Labastide d'Armagnac ; 37. Montréal, Séviac ; 38. Valentine, Arnesp ; 39. L'Isle-Jourdain, La Gravette ; 40. Montferrand, Peyre Clouque ; 41. Seyssel, 42. Briord, Saint-Maurice ; 43. Albon, Basilique paléochrétienne ; 44. Veurey, Saint-Ours ; 45. Civaux ; 46. Mondeville ; 47. La Celle, Notre-Dame de la Gayole ; 48. Tavers (Loiret), 49. Nivelles (Belgique).

La campagne des autres villes : les églises locales des agglomérations secondaires.

[Page 423] La réévaluation du poids et du rôle des agglomérations dites secondaires dans l'organisation de l'espace rural des cités a été la grande affaire des archéologues antiquistes ces deux dernières décennies. Ces recherches ont progressivement lié la problématique de la ville à celle des réseaux (état instantané des relations hiérarchisées entre un semis d'agglomérations à une époque donnée) et des systèmes (dynamique des villes en interaction dans le temps)⁶. Dans cette perspective, la question de l'équipement ecclésial de ces centres locaux apparaît comme un facteur de transformation qui intéresse autant l'histoire du processus de christianisation que

celui des tensions politiques, économiques et sociales susceptibles de modifier l'état hiérarchique du réseau ou du système de villes d'une cité donnée.

Diverses fouilles, tant dans le diocèse des Gaules que dans celui de Viennoise, ont rendu familière désormais la présence d'une église, d'édifices funéraires, de baptistères, voire d'un groupe d'églises dans des agglomérations qui n'avaient pas rang de cité. Les découvertes de l'une des plus grandes basiliques des pays de Loire à Rezé aux confins septentrionaux de la cité de Poitiers⁷, d'un baptistère inattendu à Roanne aux marges de la cité de Lyon⁸, d'une basilique funéraire antérieure à l'arrivée des moines de saint Colomban à Luxeuil⁹ en séquanais ou inversement d'un baptistère dans le vicus basilical de Brioude¹⁰ en Auvergne en sont des exemples ré-

6 Sur ces questions voir en dernier lieu Pierre GARMY « Les mots et la chose : à propos des agglomérations secondaires antiques. Description and reality with to secondary agglomérations » In : Christophe CRIBELLIER et Alain FERDIERE dir., *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*. Actes de la Table Ronde d'Orléans, 18-19 nov. 2004. 42eme supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, Tours, FERACF, 2012, p.183-187

7 Lionel PIRAULT, « La basilique des champs Saint-Martin à Rezé » In : *Les premiers temps chrétiens*, op. cit. p. 181-194

8 Monique LE NEZET-CELESTIN, « Le baptistère de Roanne, place maréchal De Lattre », In : *Premiers temps chrétiens...*, *ibid.*, p. 195-204

9 Sébastien BULLY, « L'église Saint-Martin de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), deuxième campagne », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* [en ligne BUCEMA, 14-1], p.39-43.

10 A. THOMAS, F. GAUTHIER, E. GATTO, P. MURAIL « Aménagement d'ossuaires dans le baptistère paléochrétien de Brioude (Haute-Loire) : sélection, tri des ossements et relation à l'âge au décès », *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 21 1-2 (2009), p.47-58.

cents, qui complètent les informations déjà effectuées à Civaux (Vienne)¹¹ ou Briord (Ain)¹². [Page 424]. C'est là désormais un phénomène bien établi qui paraît de surcroît relativement précoce, sinon véritablement concomitant de l'installation de l'Eglise dans les chefs-lieux de cité.

Aux marges de la cité de Toulouse, dans l'ancienne *mutatio Bucconis* citée en 333 dans l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, aujourd'hui La Gravette à l'Isle-Jourdain, un édifice à plan barlong à usage funéraire, doté dès l'origine d'une abside rectangulaire, en fait aussi a priori un édifice de culte destiné à la synaxe eucharistique. Comme cette abside fait l'objet d'un agrandissement avant 440, il a été supposé que la construction de l'édifice devait être antérieure de quelques décennies et dater probablement du début du Ve siècle¹³. Cette église surtout est flanquée dès le Ve siècle d'un édifice baptismal indépendant presque aussi vaste doté d'une abside occidentale. Ces groupes d'églises qui pouvaient accueillir des collèges de prêtres ne sont pas rares comme le montre par exemple la relecture récente des fouilles anciennes d'une autre station routière également citée dans l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, celle d'*Elusio* (auj. Montferrand, 11) à d'autres confins de la cité de Toulouse¹⁴. Dans ces deux situations l'usage funéraire de l'un des édifices est particulièrement marqué. On évoque souvent la prégnance du modèle urbain de la cité dans la mise en place de ces groupes ecclésiaux ruraux mais l'association ou la juxtaposition précoce de fonctions culturelle, baptismale et funéraire en un même lieu suggèrent aussi une certaine souplesse sinon une véritable reformulation des configurations topographiques qui distinguaient, un temps au moins dans les chefs-lieux de cité, l'espace suburbain des églises funéraires et des sanctuaires des saints et le lieu propre de la cathédrale et des bâtiments de l'évêque.

Le renouvellement de la documentation archéologique dans les localités secondaires du peuplement illustre mieux aujourd'hui la diversité des solutions adoptées dans deux grandes directions au moins. En Narbonnaise première, les fouilles de Roujan mettent d'abord l'accent sur la mémoire des monuments dans une agglomération ancienne tandis que celles du Roc de Pampelune permettent de réévaluer le rôle joué par les *castra*. [Page 425]. De plus en plus nombreux au cours des V^e-VI^e siècles ceux-ci sont désormais presque toujours associés à une ou plusieurs églises au point de pouvoir constituer de nouveaux sièges d'évêchés.

L'intensité de certains lieux et la mémoire des monuments : temple, mausolée, église et baptistère à Roujan-Medilium

En Gaule méditerranéenne à Roujan (Hérault), aux marges septentrionales de la cité de Béziers, fouilles et prospection ont révélé un type de site et des vestiges inattendus : une agglomération antique d'environ 6 ha, inconnue des sources écrites et de l'épigraphie antique en une cité dont les campagnes étaient réputées être pavées exclusivement de villas et de fermes. Les fouilles du quartier Saint-Jean à Roujan¹⁵ ont porté sur un secteur monumental et mis en évidence un groupe de trois temples alignés, inscrits dans une enceinte ou des murs de galerie ouverts à l'est sur une place de 38 m de profondeur qui évoque un possible forum ou du moins un « village » public et un centre civique. Le quartier connaît de nombreux réaménagements au cours des V^e-VIII^e siècles avec la transformation d'un temple en mausolée et édifice mémoriel, la construction d'un baptistère et d'au moins deux églises (Fig. 2)¹⁶.

Le premier changement notable dans l'usage

11 Brigitte BOISSAVIT-CAMUS, Luc BOURGEOIS, « Les premières paroisses du Centre-Ouest de la France : études de cas et thèmes de recherche » In: Christine DELAPLACE dir., *Aux origines des premières paroisses...*, op. cit., p. 159-172

12 Roger PERRAUD, « Briord, Lieu-dit Saint-Maurice », In : Noël DUVAL dir., *Les premiers monuments chrétiens de la France, I. Sud-Est et Corse*, Atlas archéologique de la France, Paris, Ministère de la Culture/Picard éd., 1995, p.200-204.

13 Jean-Paul CAZES, « L'Isle-Jourdain, lieu-dit La Gravette (Gers) » In : Louis MAURIN (Dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France, 2, Sud-Ouest et Centre*, Ministère de la Culture, Paris, 1996, p.155-159

14 Anne-Bénédicte MEREL-BRANDENBURG, « Le complexe architectural et funéraire de Peyre Clouque à Montferrand (Aude) (V^e-VII^e siècles), *Hortus Artium Medievalum*, 9 (2003), p.143-154.

15 Marie-Geneviève COLIN, Laurent SCHNEIDER, Laurent VIDAL avec la participation de Martine SCHWALLER (M.) « Roujan-Medilium (?) de l'Antiquité au Moyen Âge. De la fouille du quartier des sanctuaires à l'identification d'une nouvelle agglomération de la cité de Béziers » *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 40 (2007), p. 117-193.

16 Construits au cours du I^{er} siècle les trois temples de plan rectangulaire dotés chacun d'une cella et d'un pronaos sont de dimensions différentes. L'édifice central (temple 2) est le plus important (14,45 x 9,08 hors œuvre). Celui du nord est une réplique réduite à la moitié du sanctuaire central et celui du sud une nouvelle réplique aux deux tiers. Des chapelles ou des oratoires en usage au moins jusqu'au III^e siècle ont été logés entre les monuments espacés de 1,80m.

17 Les textes médiévaux quoique tardifs évoquent bien le souvenir de deux églises. L'une dédiée à Saint-Majan, un confesseur local, est mentionnée au XII^e siècle, la seconde placée sous le vocable de Saint-Jean n'est citée pour la première fois qu'à la fin du XV^e siècle mais ni l'une, ni l'autre ne semblent avoir bénéficié cependant d'un statut paroissial durant le second millénaire. Dédiée à Saint-Laurent, l'église paroissiale du castrum de Roujan est en fait à l'extérieur de l'enceinte féodale mais à 350m seulement de l'ancien centre ecclésial du premier Moyen Âge. Si l'on ignore son origine, quelques découvertes fortuites suggèrent qu'elle fut édifée dans le contexte de l'une des nécropoles antiques de l'agglomération. Il faudrait dès lors compter au moins trois églises implantées au cœur et à la périphérie de l'agglomération. Le paysage ecclésial du haut Moyen Âge est donc particulièrement complexe, de nature quasi-urbaine.

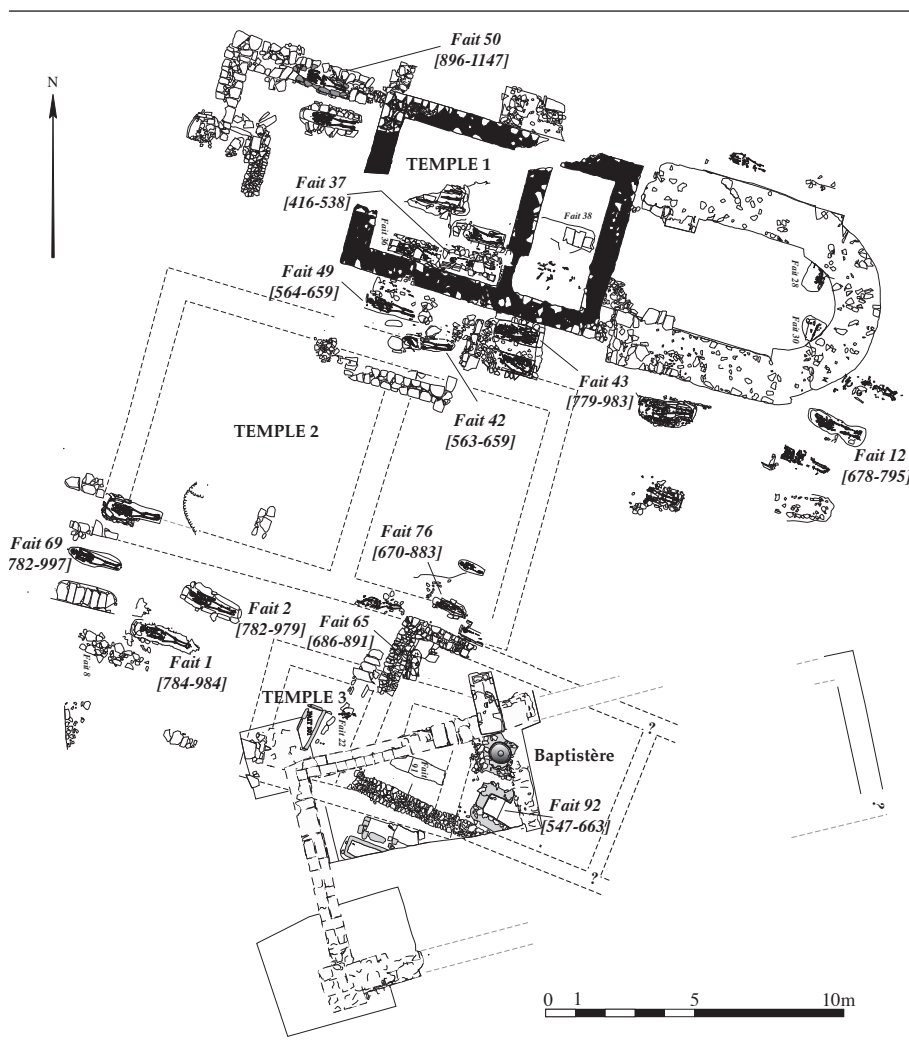


Figure 2 : Le complexe ecclésiastique de Roujan Saint-Jean (Hérault) d'après les fouilles de 1982-1985.

Données mises en jour dans M.-G. Colin, L. Schneider et L. Vidal dans *Roujan-Medilium de l'Antiquité au Moyen Âge...*, 2007.

des lieux est lié à l'apparition de sépultures au cours du Ve siècle.

Trois tombes d'orientation nord-sud sont implantées au pied de l'escalier du plus petit temple et d'autres cette fois-ci d'orientation est-ouest sont creusées dans les soubassements de la cella. L'une d'elle datée par radiocarbone des années 416-536 place ce changement de destination de l'édifice, vraisemblablement transformé en mausolée dans un large Ve siècle sinon au cours du premier tiers du VI^e siècle. [Page 427]. Le cycle funéraire surtout est durable et se prolonge jusqu'au seuil du XI^e siècle. Entre 560 et 659, des annexes funéraires sont accolées au sud et prouvent que le temple central principal a été arasé avant 659. Le troisième temple édifié au sud est lui aussi arasé à cette date, mais le processus est différent. Sur son emplacement se superpose un nouvel édifice dont l'orientation et l'implantation s'affranchissent des limites du sanctuaire païen. La découverte d'une cuve circulaire dotée d'enduit hydraulique et d'un système de vidange évoque une salle baptismale vraisemblablement disposée à l'occident d'un sanctuaire plus important. Des tombes sont là encore installées à proximité de la cuve entre 547 et 665 puis tout au

long des VII^e-IX^e siècles.

À la fin du VII^e siècle ou au cours du VIII^e siècle si l'on en juge d'après la disposition et la datation de la tombe 12, le mausolée aménagé dans l'ancien temple 1 fait l'objet de nouveaux travaux. Le système d'accès au bâtiment qui s'effectuait depuis l'Antiquité par l'orient est inversé. Une abside est greffée sur l'embranchement de l'ancien pronaos tandis qu'une nouvelle extension remanie la partie occidentale de l'édifice à l'arrière de la cella. L'édifice atteint désormais 23,5 m hors œuvre et peut être considéré comme une église.

La construction d'un édifice baptismal au sein d'une vieille agglomération secondaire en un quartier qui peut être considéré comme l'ancien centre civique évoque un contrôle épiscopal, même si les piétés funéraires qui se sont développées antérieurement dans et autour du temple 1 devenu mausolée relèvent de la sphère privée, de pratiques locales et donc d'une dynamique autonome. Dans ce processus, on peut risquer cependant de déceler une certaine dichotomie des pratiques. Piétés et rites funéraires s'inscrivent initialement dans le cadre d'un attachement porté à la réutilisation d'un monument ancien, pluriséculaire,

entretenu et maintenu en élévation (l'ancien temple 1), un état qui est en somme en lien avec le passé. La liturgie du baptême en revanche se déroule dans un sanctuaire neuf entièrement rebâti et sensiblement réorienté. Il y a là deux lignes bien distinctes dans le processus mémoriel. L'un relève de la transmission, l'autre d'une sorte de défiguration. Dans la terminologie wébérienne le premier relèverait du « pôle » prophétique ou du lieu saint, le second du pôle sacerdotal¹⁷ [Page 428].

Si l'église baptismale suppose l'existence d'un clergé permanent à Roujan au cours des VI^e-VII^e siècles quels étaient la composition et le périmètre de la communauté desservie ? La question, redoutable, est sans doute insoluble en l'état de la documentation. On songe bien sûr à la population de l'agglomération proprement dite et plus spécifiquement aux groupes de parents qui avaient élu sépulture auprès de l'ancien mausolée, puis du baptistère lui-même, aux liens sociaux et aux alliances qui ont pu se construire avec l'épiscopat biterrois. Les prospections archéologiques qui autorisent un changement d'échelle, révèlent toutefois une situation encore plus complexe, à la mesure sans doute de ce qu'étaient les cadres réels de la vie rurale. L'existence d'au moins trois, peut-être cinq centres domaniaux (des villas) dans un rayon de deux à trois kilomètres seulement autour de l'agglomération suggère en effet que le centre ecclésial de Roujan-Medilianum pouvait être mis au service de plusieurs familles de propriétaires, sinon de communautés plurielles issues de différents *fundi* (Fig. 3). La perspective du moins invite à ne pas cloisonner systématiquement le périmètre de ces premières assemblées de fidèles dans celui des propriétés d'une part et celui d'une opposition trop formelle entre agglomération et domaine d'autre part. La présence d'une église publique installée dans une agglomération fonctionnant comme une tête de réseau du peuplement s'inscrit dans un processus de reconnaissance sociale des élites locales. Parmi ces cinq villas, seule l'une d'elles a été dotée avant le X^e siècle d'une petite église à chevet carré¹⁸.

mération suggère en effet que le centre ecclésial de Roujan-Medilianum pouvait être mis au service de plusieurs familles de propriétaires, sinon de communautés plurielles issues de différents *fundi* (Fig. 3). La perspective du moins invite à ne pas cloisonner systématiquement le périmètre de ces premières assemblées de fidèles dans celui des propriétés d'une part et celui d'une opposition trop formelle entre agglomération et domaine d'autre part. La présence d'une église publique installée dans une agglomération fonctionnant comme une tête de réseau du peuplement s'inscrit dans un processus de reconnaissance sociale des élites locales. Parmi ces cinq villas, seule l'une d'elles a été dotée avant le X^e siècle d'une petite église à chevet carré¹⁸.

L'un des intérêts du dossier des fouilles de Roujan est aussi qu'il permet de réinterroger un texte hagiographique exhumé par Patrick J. Geary¹⁹. Rédigée au début XI^e siècle un passage de la Vie de saint Majan²⁰ évoque la polémique qui fit s'affronter quelques décennies plus tôt les principaux établissements monastiques du Biterrois et de ses marges, Villemagne, Saint-Thibéry et plus discrètement Aniane au sujet de la translation et de la possession des reliques de Majan [Page 430]. Alors que tous avaient fini par admettre que les moines de Villemagne en étaient les véritables détenteurs, seuls « les habitants

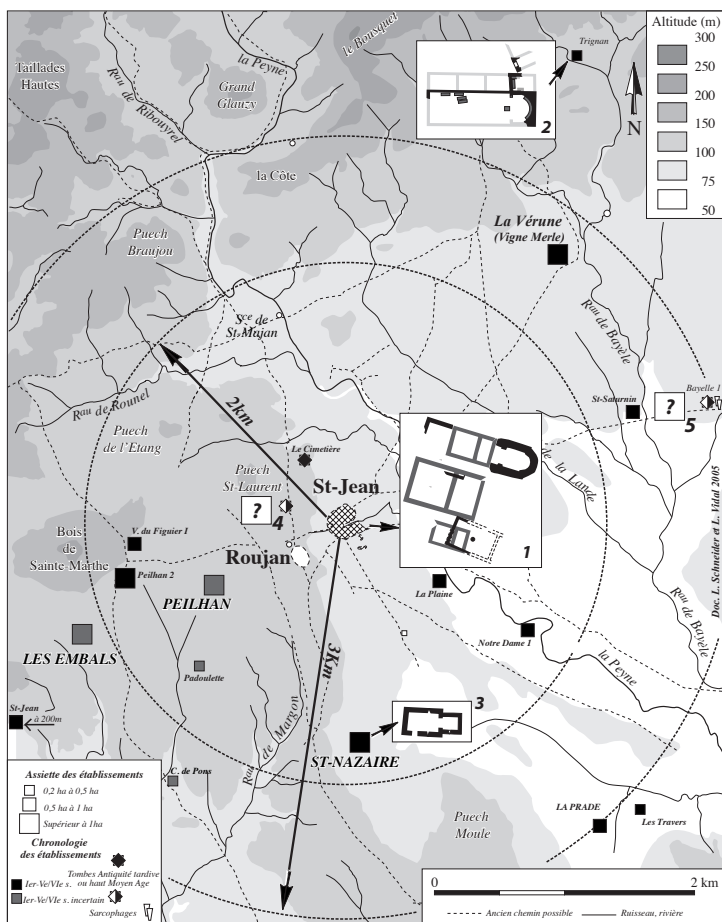


Figure 3 : Etablissements ruraux (centres domaniaux et fermes) et paysage ecclésial aux abords de l'agglomération de Roujan-Medilianum (V-VIII^e s.).

1. Centre public de Medilianum (temples, mausolée, églises et baptistère), 2. Basilique funéraire (fin V^e-VI^e s.) de Neffiès/Trignan (Monasterium en 990), 3. Eglise domaniale Saint-Nazaire, 4. Eglise Saint-Laurent, paroquia du castrum de Roujan au XII^e s. L'origine de l'édifice est inconnue mais le lieu de culte est associé à un contexte funéraire de l'Antiquité tardive, 5. Sanctuaire possible : découverte de sarcophages et hagiotope Saint-Saturnin.

du *castrum* de Roujan » s'acharnaient à prétendre « dans leur folie mensongère » en être les légitimes dépositaires, nous dit le texte composé par les moines de Villemagne.

Peu importe que Majan fût ou non un confesseur local originaire de Roujan, enseveli ou honoré dans le temple transformé en mausolée. Dans une perspective plus anthropologique, l'essentiel tient au fait qu'une petite société locale restructurée autour d'un nouveau *castrum* bâti sur la première colline dominant les vieux sanctuaires du quartier Saint-Jean, pouvait encore au XI^e siècle, inscrire ou reconstruire le souvenir de sa propre christianisation dans une tradition autochtone qui puisait elle-même dans la mémoire d'un lieu dont les monuments multiséculaires marquaient toujours dans le paysage l'histoire d'un passé inaccessible.

Les monuments du quartier Saint-Jean/Saint-Majan offraient un cadre permanent du souvenir, à un moment où la transformation des pouvoirs modifiait les paysages.

Les piétés roujanaises sont cependant d'une longévité exceptionnelle parce qu'elles s'inscrivent dans un processus d'accumulation qui se réfère un millénaire durant à un même lieu. On a beaucoup insisté jusqu'à présent sur les ruptures chronologiques ou topographiques dans le monde des campagnes entre temples et culte antique, pratique funéraire et églises²¹. Le cas de Roujan offre un scénario beaucoup plus souple. Plus que la continuité chronologique proprement dite, il montre dans le temps long de l'archéologie l'attachement des pratiques culturelles à un même lieu, que celles-ci fussent liées à un culte antique officiel, à des rituels funéraires privés ou à un culte chrétien officiel. Ce n'est pas là en soit un phénomène étonnant, mais plutôt l'archéologie qui peine à le démontrer car de tels exemples sont encore peu nombreux. Le cas de Roujan évoque une situation où l'intensité du lieu prime sur les formes de cultes et attire l'attention dans le processus d'installation matérielle de l'Église sur la transition des pratiques funéraires liées à un cadre monumental [Page 431].

Castrum quasi episcopatus : opportunités et considérations immédiates. Les évêchés du roi et les incertitudes du cadre de l'organisation ecclésiastique

Parmi les différents types d'agglomérations secondaires, les *castra* se distinguent par leur perchement ou la présence d'une enceinte. S'agissant de la Gaule, on doit renoncer désormais à y voir exclusivement des villes plus ou moins importantes de garnison, des camps militaires et surtout des refuges provisoires destinés à des populations menacées par des incursions diverses²². Les *castra* surtout sont de plus en plus nombreux et diversifiés à partir de la fin du V^e siècle et bien que n'ayant pas obtenu rang de cité dans l'ordre administratif romain, ils demeurent des lieux possibles d'évêchés au gré des aléas politiques et des tensions économique et sociale qui modifient le système de villes des cités entre les V^e et VII^e siècles.

Lorsqu'il évoque à plusieurs reprises²³ le cas du *castrum* de Dijon dans ses livres d'histoires, Grégoire de Tours s'étonne lui-même que l'agglomération n'ait pas été honorée du rang de cité. La place, précise-t-il, avait été dotée de quatre portes et possédait une enceinte en pierres de taille flanquée de trente-trois tours. Il y a une dimension affective et peut-être une intention historiographique dans ses propos car la localité lui est chère. Dijon accueille en effet la tombe de son bisaïeul saint Grégoire, ancien évêque de Langres dont dépend le *castrum* et c'est auprès de cette tombe que fut également rapportée la dépouille de son propre frère assassiné, le diacre Pierre. Le *castrum* surtout était le lieu de résidence habituel, sinon le siège de gouvernement des évêques de Langres. Saint Grégoire, nous dit-il, y résidait plus souvent que dans sa cité et avant lui l'évêque Abrunculus en faisait de même.

C'est surtout dans le contexte particulier de l'assassinat de Pierre - qui est celui de la rivalité des diacres et de leur parentèle pour le contrôle de l'Église de Langres au moment de la succession de Tétricus - qu'il insère le récit de la pérégrination de Mundéric, évêque sans cathédrale. En prévision du décès de Té-

18 Jean NOUGARET, « Roujan (Hérault), Saint-Nazaire », In : Xavier BAR-RAL I ALTET, *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil*, Picard, 1987, pp. 436-437.

19 Patrick J. GEARY *Furta sacra : thefts of relics in the central Middle Ages*, Princeton university press, 1978, XIV.

20 J. DEVIC, J. VAISSETE, *Histoire Générale de Languedoc*, Toulouse, Privat, 1872-1879, V, n°2.

21 Voir en dernier lieu le bilan proposé par Isabelle CARTRON, « De l'usage des temples ruraux antiques au haut Moyen Âge : quelques cas en Gaule », *Cahiers des thèmes transversaux ArScan, Archéologie et Sciences de l'Antiquité*, UMR 7041, 2009-2010, volume X, Nanterre 2012, pp. 39-46.

22 Laurent SCHNEIDER, « Structures du peuplement et formes de l'habitat dans les campagnes du Sud-Est de la France de l'Antiquité au Moyen Âge (IV^e-VIII^e s.). Essai de synthèse », *Gallia*, n°64, CNRS-Editions, Paris, 2007, pp. 11-56 et Id, *Établissements de hauteur, castra, oppida et politogenèse du premier Moyen Âge en France méditerranéenne*, Dossier d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Tours, 2013, volume 4, 334p. (inédit).

23 GREGOIRE DE TOURS, *Decem libros historiarum*, éd. B. Krusch et W. Levison, MGH, SRM, I, 1,2, 1985, réed. 1969, II, 23 ; III, 19 et V, 5.

tricus déjà gravement malade, Mundéric a été tonsuré et ordonné évêque avec l'agrément du roi puis envoyé gouverner, dans l'attente, le *castrum* de Tonnerre en qualité d'archiprêtre, soit une autre localité fortifiée de la cité des Lingons [Page 432]. Mais à la mort de Tétricus, le roi Gontran en décida autrement et Mundéric réfugié dans le royaume de Sigebert fut finalement institué évêque dans le *vicus d'Arisitum* aux marges septentrionales de la Septimanie dans le secteur du Larzac²⁴.

L'étendue du *territorium* de Langres explique en partie que des agglomérations éloignées aient pu prendre de l'importance tandis que le cas d'*Arisitum* souligne encore avec quel opportunisme des évêchés pouvaient être élevés. Les partages du *regnum* de Clovis et la dispersion des biens ont sapé l'autorité des métropolitains et d'une certaine manière les grands principes organisationnels des Églises de Gaule.

Dijon et Tonnerre ne sont pas les seuls castra à être associés à des résidences d'évêques, de diacres et à des évêchés plus ou moins éphémères. Grégoire de Tours relate également comment le roi Clotaire avait ordonné évêque le duc Austrapius : *apud Sellen-sim castrum in Pectava diocesis* (Champtoceux, 49) en prévision là encore d'une succession programmée au siège de Poitiers. Mais le roi Charibert en décida autrement et les églises paroissiales (*dioceses*) rattachées au *castrum*-épiscopal retournèrent à l'évêché de Poitiers²⁵.

Grégoire de Tours évoque encore le cas du *castrum* de Châteaudun soumis à la garde d'un comte dans lequel fut également ordonné évêque, peu avant 573, un certain Promotus cette fois-ci par ordre du roi Sigebert. Mais comme le *castrum* tenu légalement par Sigebert relevait anciennement (dans l'ordre romain) du diocèse de Chartres et que cette même cité faisait l'objet d'un partage entre les rois Sigebert et Gontran, l'affaire fut portée par son évêque devant un concile tenu à Paris en 573. À la mort de Sigebert, Promotus fut destitué et ne put conserver que les biens propres qu'il avait dans le territoire du *castrum* et continuer d'y demeurer comme simple prêtre avec sa mère²⁶.

Entre ville et campagne, ces quelques cas évoquent une dilution des fonctions urbaines dans le territoire des cités traditionnelles héritées de l'ordre romain et d'une certaine manière les incertitudes du cadre de l'organisation ecclésiastique au cours du VIe

siècle. [Page 433] Si l'Église demeure canoniquement attachée à cet ordre administratif ancien, des considérations d'opportunité et d'utilité immédiate rappellent que les réalités politiques et matérielles sont toujours plus complexes et mouvantes et surtout que le réseau des villes de Gaule n'était plus le même au VI^e siècle que celui du temps du principe d'accommodement adopté à Nicée. Combien d'autres lieux, que n'évoquent pas des monuments littéraires, ont-ils pu tour à tour être faits et défaits comme évêché en l'espace d'une génération ?

Une chose est sûre, l'espace rural que l'on tente de percevoir n'est pas homogène et de fait la campagne de ces petites villes déjà dotées d'un équipement ecclésial n'est pas exactement celle des villas du V^e siècle et encore moins celle des *rustici* des VI^e-VIII^e siècles, libres ou dépendants établis dans des espaces où la domination des grands se faisait forte et d'autres où elle se diluait et devenait lacunaire. Mais surtout, la consistance du territoire rural des cités du IV^e siècle ne s'impose plus toujours comme une réalité immuable. Dijon, Tonnerre, Champtoceux ou Châteaudun sont des agglomérations anciennes qui n'étaient pas dépourvues d'histoire. Appartenant à un sous-système de villes, elles peuvent prétendre rivaliser avec les cités traditionnelles comme lieux potentiels d'évêché. Elles ne sont pas forcément très différentes de quelques cas de Gaule méridionale où le pragmatisme paraît davantage l'avoir emporté, en Narbonnaise première tout particulièrement. Uzès *castrum* romain mentionné vers 400 dans la *Notitia Galliarum* est devenue une ville épiscopale dès les années 420, sans doute à l'instigation des métropolitains d'Arles. Elne mentionnée comme *castrum* vers 369 a obtenu également un siège avant 572, peut-être sous le roi wisigoth Liuvia installé à Narbonne²⁷ et que dire d'un évêché en titre comme Gap en Narbonnaise seconde dont l'enceinte ne délimite qu'une superficie de deux hectares²⁸.

L'œuvre de Grégoire de Tours donne à voir ces *castra* du VIe siècle comme systématiquement dotés d'un équipement ecclésial qui en fait des quasi-diocèses et nous oblige à entrevoir le dynamisme de ces nouvelles localités intercalées entre les villes traditionnelles comme autant de pôles qui animent et structurent le monde rural.

24 Ibid., X,V,5 et Laurent SCHNEIDER, « Aux marges méditerranéennes de la Gaule mérovingienne. Les cadres politiques et ecclésiastiques de l'ancienne Narbonnaise I^{ère} entre Antiquité et Moyen Âge (V^e-IX^e siècle) » dans Florian MAZEL, dir, *L'espace du diocèse. Genèse d'un territoire dans l'Occident médiéval (Ve-XIIIe siècle)*, Presses Universitaires de Rennes, 2008, pp. 74-75.

25 Ibid., IV, 18.

26 Ibid., VII, 29 et O. PONTAL, *Histoire des conciles mérovingiens*, Le Cerf, Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 1989, p.169-170.

27 L. SCHNEIDER, « Aux marges méditerranéennes de la Gaule mérovingienne... », pp. 71 et 76-77.

28 Marc HEIJMANS, « La mise en défense de la Gaule méridionale aux IV^e-VI^e siècles, *Gallia*, 63 (2006), p. 67.

Castra, castella et oppida du Midi : les nouveaux établissements fortifiés des Ve-VIe siècles.

Longtemps les *castra* de la Gaule n'ont pu être abordés qu'à partir des sources écrites et n'ont été perçus, dans les régions septentrionales de l'ancien limes notamment, que comme des camps militaires ou des lieux de refuge, les travaux archéologiques de terrain se contentant de dégager les tours, portes et enceintes sans apporter de réponse déterminante sur la consistance et les équipements de l'habitat qu'ils pouvaient rassembler. [Page 434].

Depuis une dizaine d'années maintenant, des enquêtes plus systématiques associées à des fouilles extensives dans la zone méditerranéenne principalement ont permis de réévaluer ce phénomène en terme de densité et de chronologie. D'une part, ce type d'établissement est en fait bien plus fréquent qu'on ne l'avait d'abord pensé et d'autre part, les fondations de castra paraissent se multiplier à la fin du Ve et au début du VIe siècle. Ils représentent du fait de leur fondation récente des idéaux-types qui permettent de mieux entrevoir les formes de l'équipement ecclésiastique désormais associé aux nouveaux habitats groupés des années 500. La plupart de ces établissements de hauteur cependant sont des lieux inconnus de la documentation écrite, ce qui explique en soit qu'ils aient longtemps échappé à l'attention des chercheurs. Tel était le cas du Roc de Pampelune (Argelliers 34), situé dans les garrigues de l'arrière-pays Montpelierain aux confins occidentaux de la cité de Nîmes.

Le cas du Roc de Pampelune à Argelliers (34)

Créée ex-nihilo à la fin du Ve siècle et occupée pendant deux à trois générations seulement, l'agglomération ou le bourg fortifié du Roc de Pampelune occupe le sommet d'un éperon calcaire dans une zone karstique et forestière encore peu pénétrée au Ve siècle. Une enceinte maçonnée grossièrement triangulaire court sur 650m de long et enveloppe une superficie de quelque 2,25 ha²⁹ [Page 436]. Sept ans de fouilles programmées conduites entre 1999 et 2005 sur une superficie de près d'un hectare offrent peut-être aujourd'hui l'un des rares cas d'église du VIe siècle replacée dans un contexte topographique large (Fig. 4a).

L'église est intégrée dans le périmètre de

l'enceinte. Son implantation au point le plus haut de l'agglomération en pointe d'éperon relève d'un processus quasi paradoxal. Dominant sensiblement l'agglomération et le paysage, elle occupe de fait une position symbolique qui relève d'une mise en scène topographique. Mais elle est aussi reléguée aux confins de la bourgade en un lieu étriqué, découpé au nord, à l'ouest et au sud par les plus hautes falaises de l'éperon et les plus fortes pentes. Le baptistère établi dans le prolongement occidental de la nef est à l'aplomb des falaises et ne permet pas le développement d'un parvis occidental. Aucune place ou cour de quelque ampleur ne peuvent être aménagées au contact de l'édifice et la circulation elle-même est fortement contrariée. Seul un étroit passage de moins d'un mètre de large à la tête du chevet permet de relier les abords nord et sud du sanctuaire.

L'espace libre est de fait décentré plus à l'est où s'ouvre une petite cour dont l'accès est barré par un long bâtiment transversal. Il n'y a pas cependant d'espace sacré clairement délimité à proximité du sanctuaire. Au-delà d'un long bâtiment rectangulaire, possible lieu de résidence du clergé établi devant l'église, la petite cour évoquée laisse envisager la possibilité de réunions et de rassemblements mais l'espace dégagé se confond aussi avec un usage domestique et agricole comme l'indiquent d'une part l'existence d'un four culinaire extérieur et d'autre part les fonctions du bâtiment 3C (Fig. 4b). En cette pointe d'éperon, les contraintes de la topographie comptent pour beaucoup dans l'agencement des bâtiments, mais ressortent aussi d'une conception de l'espace qui fait peu cas des perspectives et des circulations. Le quartier de l'église apparaît au final comme un espace protégé aux confins de l'agglomération.

Pour atteindre le sanctuaire, un visiteur forain devait traverser une bonne part de l'agglomération, s'enfoncer littéralement dans les dédales du bâti et être confronté à des usages d'espaces bien distincts. On ne parvient pas à déterminer un cheminement direct vers ce pôle. Il est possible que cette situation particulière de confinement tienne à des conditions spirituelles : recherche d'isolement et de protection (des activités de l'agglomération et des circulations) mais aussi de mystère [Page 437].

L'église proprement dite est surtout connue

²⁹ L'ouvrage quoique modeste possède au moins deux portes et se trouve doté de tours d'angle ou de flanquement. Il enferme un bâti dense dont la logique d'organisation est à première vue désordonnée. L'orthogonalité n'est pas ignorée mais aucune voirie organisatrice n'est décelable. La circulation se fait dans les délaissés du bâti et adopte un aspect quasi labyrinthique, révélateur d'une organisation sociale de l'espace qui échappe à la fois au modèle rationnel de la villa classique et à celui de l'îlot urbain délimité et desservi par un réseau de rues. Des principes régulateurs et des tracés d'intention dans l'organisation des constructions témoignent d'aménagements concertés et réfléchis, sinon d'une planification générale mais l'aménagement de l'espace compose avec des groupes de maisons et de bâtiments faiblement hiérarchisés qui sont ordonnés autour de nombreux espaces ouverts, cour, place et lieux vacants contrariant les circulations entre quartiers et les composantes de l'agglomération. Le modèle d'organisation de l'espace repose surtout sur un principe d'habitat individualisé en maisonnée selon un tissu alvéolaire polycentrique. La petite agglomération du Roc de Pampelune n'a pas de centre unique de convergence.

dans son état du milieu du VI^e siècle. L'édifice en soit paraît relativement modeste et ne se distingue dans ses proportions des maisons de l'agglomération que par le développement de son chevet rectangulaire flanqué de deux annexes latérales. La nef unique d'une superficie interne de 53 m² (10,25 x 5,20 m) paraît bien peu développée eu égard à la taille de l'agglomération et ce n'est qu'avec l'adjonction d'une salle baptismale de 39 m² à l'occident que l'édifice atteint hors œuvre une longueur totale de 26 m. Ce sanctuaire, c'est un fait notable, n'a pas connu de cycle funéraire important. Aucun cimetière ne s'est formé à son contact. Seuls quelques enfants ont été inhumés dans et à l'avant du presbyterium et une tombe privilégiée destinée à deux sujets féminins a été adossée entre 545 et 646 à l'extérieur au nord de la nef. La phase funéraire qui plus est se place à un moment où l'agglomération déstructurée est en passe d'être abandonnée. Elle signe également dans l'histoire de l'édifice la transformation radicale de l'équipement liturgique du *presbyterium*. Des plaques sculptées associées au montant d'un autel-coffre central, lui-même associé à une cuve de sarcophage en marbre, sont réutilisées comme couverture de sépulture tandis que le sarcophage a été enfoui dans l'angle nord-est de l'abside.

Il est possible que l'agglomération ait comporté une seconde église, bâtie cette fois à l'extrémité occidentale du site, contre le rempart, à proximité de l'une des portes de la ville. L'édifice repéré en plan n'a pas encore été fouillé, mais il est parfaitement orienté et présente un plan et des dimensions comparables à celles de l'église sommitale.

Agglomération nouvelle, créée au plus tôt dans le dernier tiers du V^e siècle, cette agglomération est aussitôt dotée d'une, sinon de deux églises, ce qui paraît indiquer que l'équipement ecclésial est désormais une composante habituelle de ces nouveaux établissements et surtout qu'il est intégré au cadre de l'habitat et au dessein de la fondation. Le Roc de Pampelune n'est pas a priori un site proprement militaire. Il ne surveille aucune voie de communication importante et se trouve enclavé à l'intérieur des terres, aux marges de la plaine littorale où se trouvent les villas tandis qu'aucune arme n'a été découverte. On l'interprète plus volontiers comme une colonie forestière, manufacture d'artisans spécialisés dans les arts du feu, la production métallurgique tout particulièrement et, dans une moindre mesure, les alliages cuivreux et le verre [Page 438]. L'implantation de la place, aux marges occidentales de la cité de Nîmes, ressort à la

fois du contrôle de nouveaux territoires et de l'exploitation de nouvelles ressources naturelles, aux premiers rangs desquels figurent le bois et le fer³⁰.

La présence d'un baptistère et d'une communauté ici plus proprement définie par son enceinte questionne une nouvelle fois sur le rôle de l'épiscopat dans la fondation de la place. L'Église de Nîmes est-elle à l'initiative de l'implantation aux marges de son diocèse ou n'a-t-elle fait qu'accompagner et légitimer une entreprise de peuplement qui ne la concernait guère ? Une voie d'interprétation possible passe par la signification des abandons et des oublis d'églises car le cas du Roc de Pampelune est, du point de vue de la durée, exactement opposé à celui de Roujan.

Matériellement, le lien est quasi immédiat entre l'abandon de l'agglomération et celui du ou des sanctuaires qui lui étaient associés. Plus que celui des habitants, c'est le départ du clergé surtout qui condamne les sanctuaires à l'oubli. On peut s'étonner cependant qu'aucune tradition locale, dévotion, rogations, n'ait contribué à maintenir un souvenir autour du sanctuaire sommital. Même ruiné, il constituait une curiosité topique dans un paysage que rustici et autres boscatiers ne devaient pas manquer de savoir décrypter. C'est peut-être le signe dans ce christianisme ancien, non unifié, que l'église n'était encore qu'un monument de mystère et non un lieu (de culte) ou du moins que le sanctuaire fréquenté pendant un siècle seulement aura manqué de durée et d'histoire pour le devenir. C'est peut-être surtout le signe qu'il n'a pas été intégré dans un réseau, tout particulièrement dans celui de l'Église de Nîmes, ce qui revient à minimiser le rôle de l'Église institutionnelle dans la fondation de la place.

Dans le dernier tiers du VIII^e siècle, lorsqu'un petit groupe de moines bénédictins envoyés par Benoît d'Aniane est venu s'établir dans le secteur, ceux-ci ont préféré s'installer immédiatement au pied du rocher de la ville abandonnée et profiter de la proximité d'une source ou ils ont bâti une nouvelle *cella*. S'ils n'ont pas manqué de récupérer différents matériaux sur la hauteur, ils n'ont prêté aucune attention au sanctuaire du VI^e siècle [Page 439]. Le processus de christianisation des paysages ruraux et des campagnards est peut-être moins celui d'une progression linéaire que celui d'une réitération permanente.

De la Gaule méditerranéenne au Massif Central et à l'arc jurassien

D'autres fouilles récentes moins étendues ont montré que ces *castra*, *castella* et autres établis-

30 Charlotte BRITTON, Lucie CHABAL, Gaspard PAGES, Laurent SCHNEIDER, « Approche interdisciplinaire d'un bois méditerranéen entre la fin de l'Antiquité et la fin du Moyen Âge : Saugras et Aniane, Valène et Montpellier », *Médiévales*, 53 (2007), pp. 65-80 [en ligne : <http://medievales.revues.org/3573>].

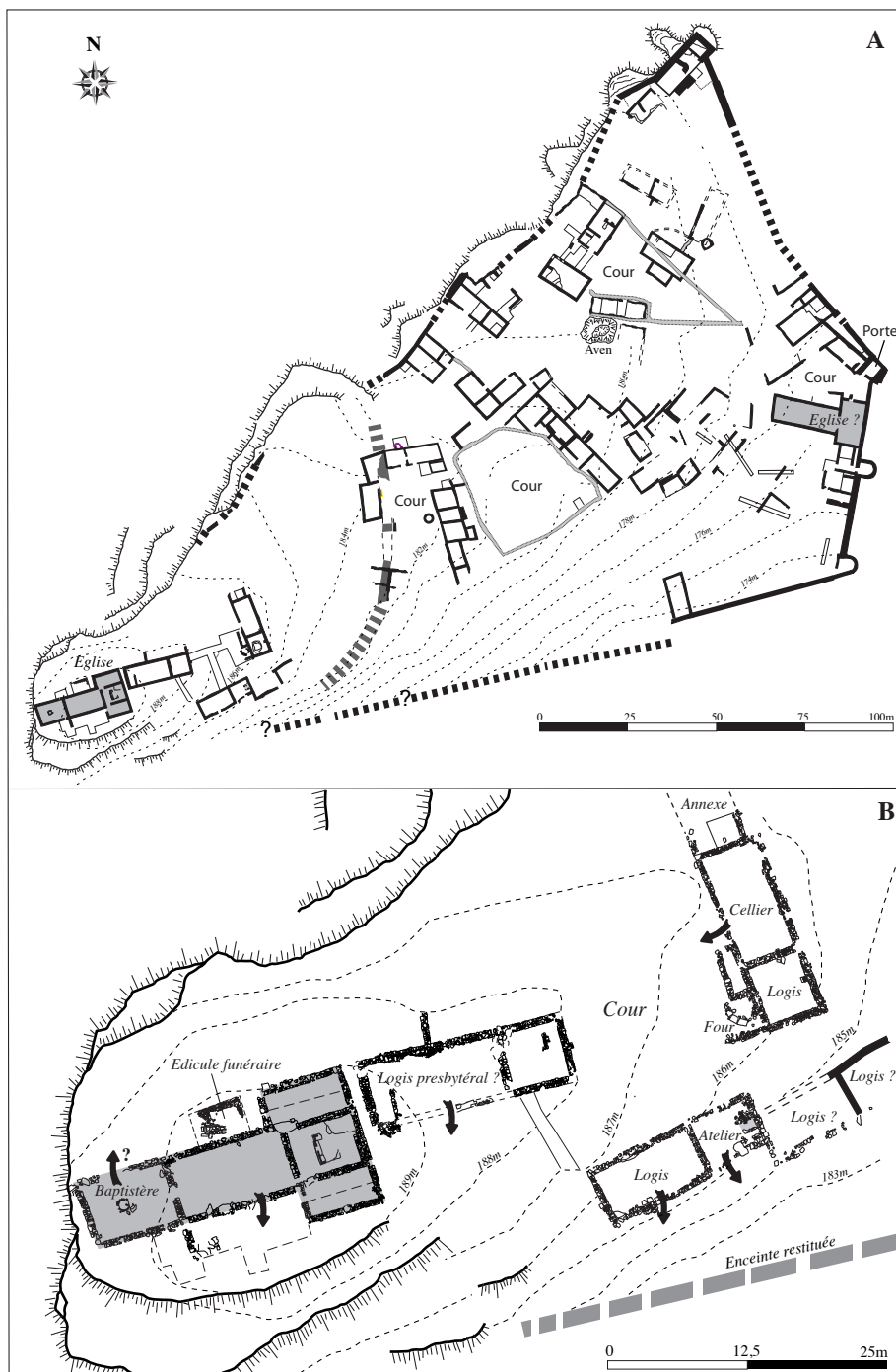


Figure 4 :
L'agglomération fortifiée du
Roc de Pampelune (VIe s.)
(Argelliers, Hérault).

A.
 Plan général de l'agglomération
 et situation des églises
 (état des fouilles en 2005)

B.
 L'église sommitale dans son
 quartier.

sements de hauteur anonymes qui se développent entre les V^e et VI^e siècles ont également comporté des églises diverses. À Millau dans l'Aveyron, sur l'ancien oppidum de la Granède, contrefort du Larzac dominant l'agglomération antique de Condatomagus/La Graufesenque, une nouvelle fouille a permis de remettre en contexte des vestiges incompris dégagés anciennement³¹. Au centre et au point culminant du relief, une église à chevet carré a été bâtie aux V^e-VI^e siècles sur l'emplacement d'un sanctuaire de hauteur antique de la fin du I^{er} s. av. J.-C. et fréquenté jusqu'au II^e siècle de notre ère (Fig. 5)³².

Le cas de La Granède à Millau qui n'est pas

celui d'une église de hauteur isolée, mais inscrite dans une enceinte maçonnée rappelle celui des situations provençales telles Saint-Blaise à Saint-Mitre-les-Remparts ou Constantine à Lançon-de-Provence où l'on a d'abord fouillé les églises avant de s'intéresser à l'habitat qu'elles desservait³³.

Ces églises d'*oppida*, de *castra* et *castella* surtout ne sont pas spécifiques à la Gaule méditerranéenne [Page 442]. Dans l'Allier, à proximité de Vichy, sur le site de la Couronne à Molles, l'équipe de Damien Martinez a mis en évidence une enceinte maçonnée de la fin du IV^e siècle enveloppant une superficie d'un peu plus d'un hectare et comprenant plusieurs bâtiments encore difficiles à interpréter. Vers le milieu

du V^e siècle, l'un d'eux auparavant associé à des cimetières fait l'objet de travaux destinés à le transformer en église. Une abside semi-circulaire est greffée sur une salle antérieure de plus de 170m² qui devient la nef du nouveau sanctuaire (Fig. 6). Une fosse quadrangulaire, placée sous l'autel à quatre pieds au centre de l'abside évoque un dépôt de reliques peut-être associées à un pèlerinage si l'on en juge à l'existence curieuse de deux ouvertures extérieures percées de part et du chevet à l'avant des supports de l'arc triomphal qui signalent une circulation nord-sud. Le dispositif a été modifié avant la fin du VII^e siècle au profit de deux annexes latérales ajoutées au nord et au sud du chevet. L'édifice accueille des sépultures dès l'origine, notamment des sarcophages, et les pratiques funéraires se poursuivent au moins jusqu'au VIII^e siècle³⁴.

D'autres recherches récentes, notamment dans l'arc jurassien commencent à révéler également des cas d'églises de hauteur inscrites dans le périmètre d'une fortification d'agglomération, comme au Camp du Château à Salins les Bains (39) ou les fouilles sont en cours³⁵.

Complexes et multifformes, ces établissements de hauteur caractéristiques des transformations des pôles de peuplement entre Antiquité et Moyen Âge sont plus fréquents qu'on ne l'avait d'abord songé. Ils constituent surtout dans les zones rurales l'une des manifestations matérielles les plus tangibles des transformations politiques, économiques et sociales entre les V^e et VII^e siècles peu ou prou accessibles à l'archéologie. Que ces établissements

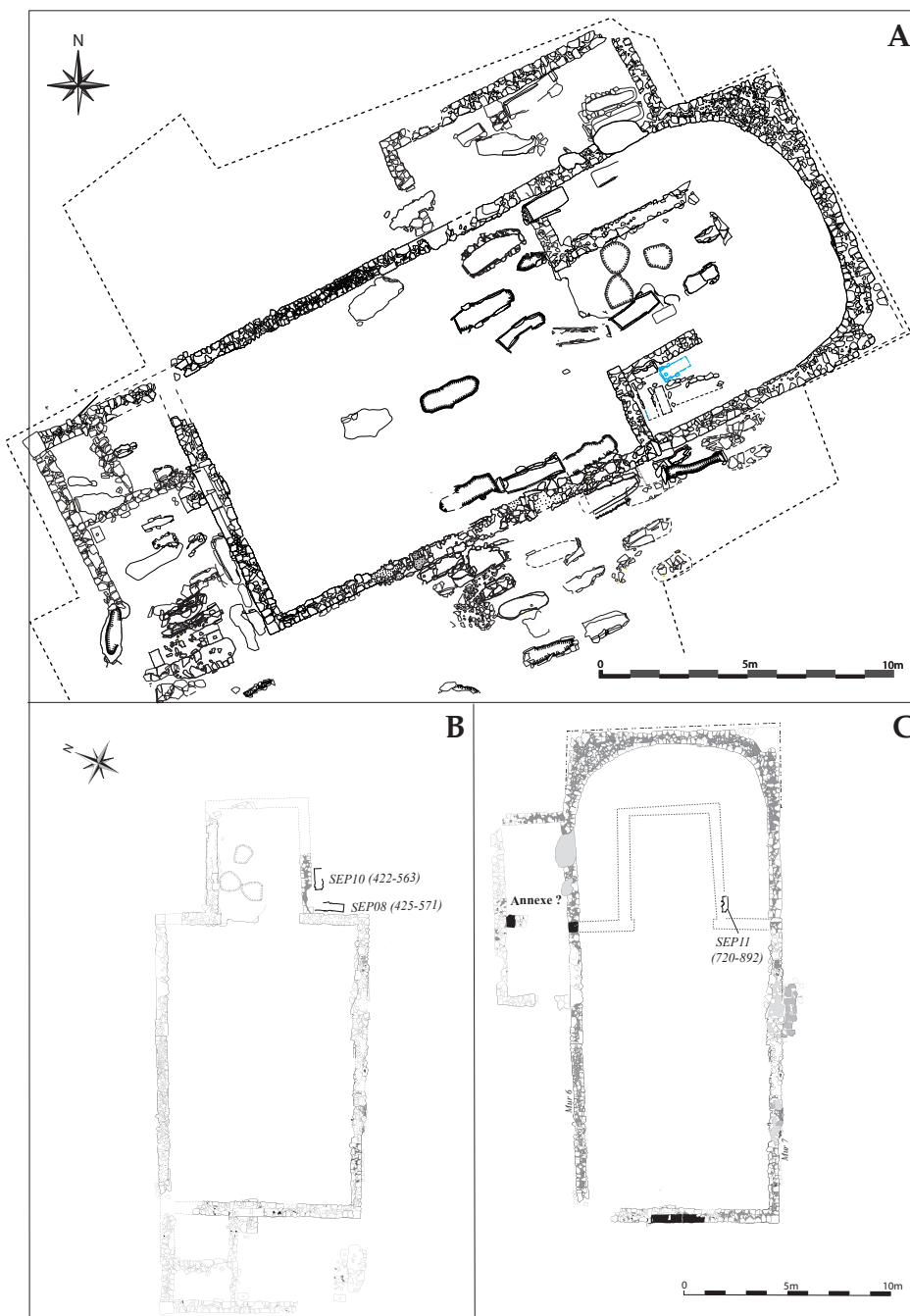


Figure 5 :
Millau (Aveyron), oppidum de La Granède, église anonyme.
 Fouilles de Christophe Saint-Pierre (2006-2011).

A. Etat des fouilles en 2010,

B. Edifice des V-VIIe s.,

C. Edifice des VIII-Xe s.)
 (d'après Ch. Saint-Pierre 2010)

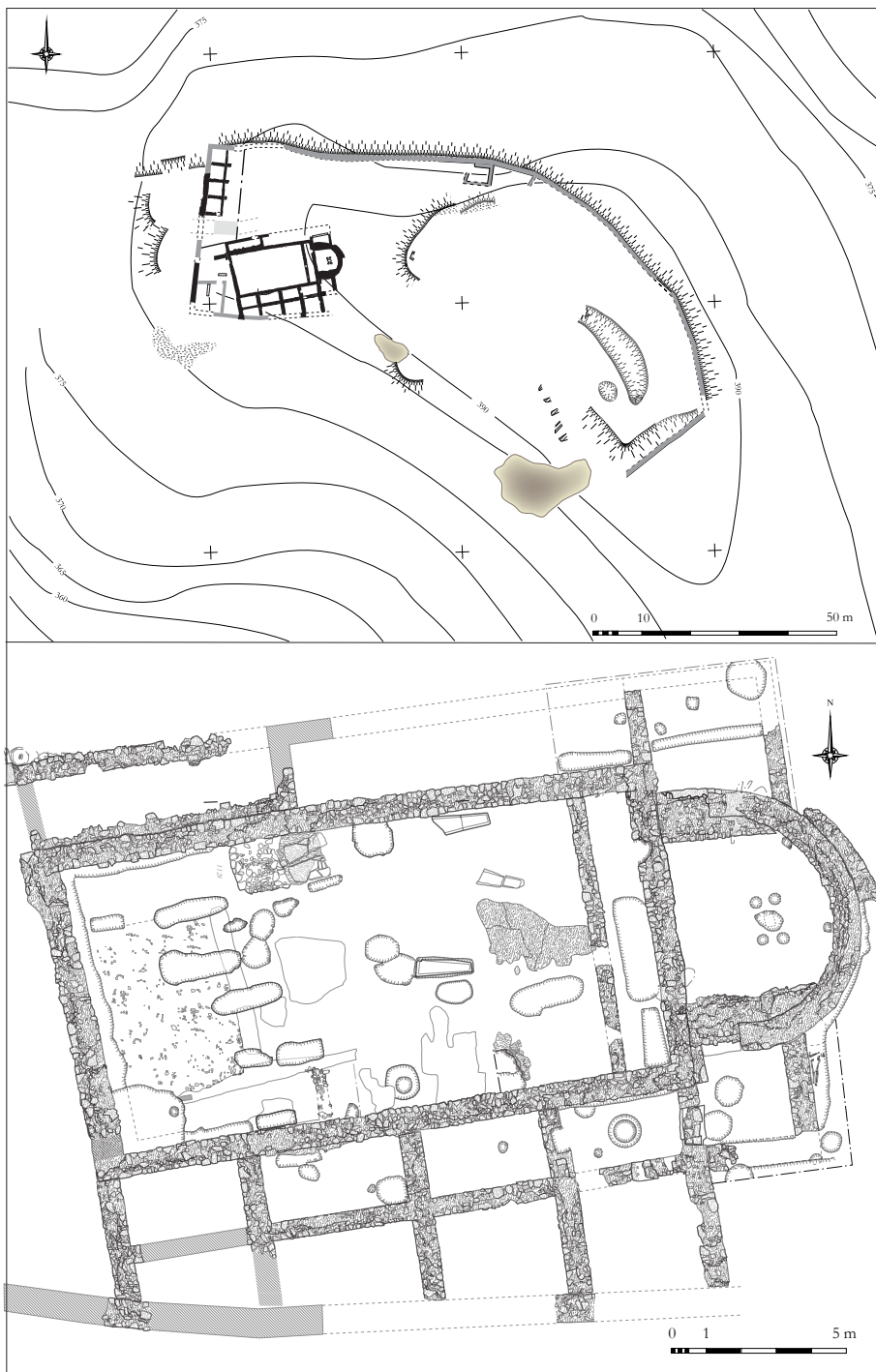


Figure 6 :
Molles, La Couronne (Allier)
église anonyme associée à
un établissement de hauteur
fortifié.

A. Plan général du « Castellum »

B. Eglise de la zone occidentale. Plans et fouilles Damien Martinez

31 Christophe SAINT-PIERRE, « Millau, La Granède (Aveyron) : une église paléochrétienne anonyme sur un éperon barré », *Archéologie du Midi Médiéval*, 28 (2010), pp. 181-192.

32 L'édifice long de 21,28 m rappelle celui du Roc de Pampelune même si le chœur est sensiblement moins profond et la nef plus large tandis qu'aucun baptistère n'a pu être identifié. Le sanctuaire fait l'objet d'un agrandissement avant 892, peut-être dès la fin du VII^e siècle. Un massif oriental prolonge la nef et agrandit le chœur désormais doté d'une abside en « anse de panier » adossée à un chevet plat. L'église atteint maintenant 220 m² contre 156 m² dans le premier état et suggère que la synaxe ait pris de l'importance, non pas forcément parce que la population du lieu s'est accrue mais peut-être parce que le culte s'adressait à un plus grand nombre de convertis et surtout à une population dilatée au-delà du périmètre de l'enceinte. Plus d'une centaine de sépultures témoignent également de pratiques funéraires qui débutent dès le V^e siècle et se poursuivent jusqu'au X^e siècle, les inhumations se développant préférentiellement à l'extérieur de l'édifice agrandi à partir du VIII^e siècle. L'église est ensuite abandonnée et, fait saillant, son emplacement a laissé place, dès le XII^e siècle à des aménagements profanes. Aucun texte médiéval névoque son souvenir et la dédicace oubliée n'a pas plus laissé de trace dans le toponyme moderne.

33 Paul-Albert FEVRIER, « Saint-Mitre-les-Remparts, basilique Saint-Blaise : Ugium » et « Lançon-de-Provence, basilique de l'oppidum de Constantine », dans Noël DUVAL dir., *Les premiers monuments chrétiens de la France, I. Sud-Est et Corse*, Atlas archéologique de la France, Paris, Ministère de la Culture/Picard éd., 1995, pp. 147-150 et 123-124.

34 L'abandon du sanctuaire est plus difficile à cerner du fait de fouilles réalisées au XIX^e siècle qui ont bouleversé la stratigraphie. L'abside fait toutefois l'objet de remaniement et de consolidation vers l'an mil. Elle est rétrécie et les anciennes annexes latérales sont détruites. Voir Damien MARTINEZ avec la collab. de Sandra CHABERT, « Le site de La Couronne à Molles (Allier) : un établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge » *Bulletin du centre d'Etudes médiévales d'Auxerre* BUCEMA [En ligne], 16, 2012. URL : <http://cem.revues.org/12382>. Je remercie très chaleureusement Damien Martinez d'avoir accepté de communiquer le plan de ses dernières fouilles.

35 Fouilles de Philippe Gandel et David Billoin. Voir Philippe GANDEL « Salins-les-Bains (Jura) : Le Camp du Château. Recherche sur un site de hauteur de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Âge » [En ligne <http://fortisarcheo.org/chantiers-archeologiques/salins-les-bains/85-fouilles-2011>].

soient souvent sinon systématiquement dotés d'un ou de plusieurs sanctuaires suggère que tout nouveau groupement de population dont la cohésion était renforcée par une enceinte collective nécessitait au moins depuis le milieu du V^e siècle de disposer d'un équipement ecclésial quel qu'il fût [Page 443].

Les églises des terres domaniales : monuments funéraires, oratoires patrimoniaux et sanctuaires à connotation épiscopale (Ve-VIIIe s.)

Le concile d'Agde de 506 tenu sous obédience wisigothique est la première assemblée où l'autorité ecclésiastique de Gaule commença à éprouver la nécessité d'exercer un contrôle sur les fondations ecclésiales en instituant de premières règles, plusieurs fois reprises et étoffées jusqu'au milieu du VIIIe siècle. Le canon 21, tant commenté, distingue on le sait l'église épiscopale de la cité et les autres paroisses « rurales », des oratoires privés implantés dans les domaines (*in agro proprio*) et soumis à des clauses restrictives. En définissant deux catégories d'édifices de culte, les Pères gaulois établissent un nouveau principe organisationnel destiné à renforcer l'autorité épiscopale aussi bien sur les desservants que sur les ressources allouées aux fondations. L'intention est aussi sociale et économique dans la mesure où elle tente d'introduire le droit canon au cœur des domaines que détiennent les potentes où se développait un christianisme plus spontané et peut-être plus spécifiquement funéraire. Offensive ou défensive selon le point de vue, cette nouvelle réglementation, plus souple que celle mise en œuvre dans le vicariat suburbicaire, entend néanmoins redéfinir les relations entretenues entre l'autorité ecclésiastique et les fondateurs et fait de la responsabilité religieuse un enjeu social. L'arrière-plan est clairement celui d'une tension entre évêques et puissants, aristocrates et élites locales propriétaires de domaines³⁶. Durant ce même concile, l'obligation faite par ailleurs aux fidèles de se rendre pour les fêtes majeures dans la ville épiscopale ou par défaut dans une parrochia pose d'une manière plus générale la question centrale de la conversion et de l'encadrement pastoral des rustici et autres humilores, ces populations dépendantes des domaines dont on ne peut guère supposer qu'elles se déplaçaient toutes en la cité. Outre la dissymétrie sociale d'un christianisme imposé « par le haut », il y a de fait, comme un paradoxe entre la norme énoncée et les *realia* [Page 444]. L'attente pastorale

traditionnelle, celle des IV^e-V^e siècles, incitait les puissants à une « révolution évergétique » en participant à l'effort de construction, tout particulièrement dans les domaines où il s'agissait de contrôler les pratiques cultuelles des populations dépendantes, des non-libres notamment³⁸. Or l'ordre canonique entendait désormais contraindre les droits des propriétaires terriens sur leur fondation et sur les dépendants.

Face à ces questions de statut des édifices et des hommes qui font au moins envisager une christianisation différenciée des espaces ruraux, ne serait-ce qu'en fonction de la densité du pavage des villas et de l'hétérogénéité de leur évolution selon les cités et provinces, les archéologues sont demeurés plutôt perplexes. S'agissant du monde rural, la quête des paroisses originelles s'est focalisée sur la fonction baptismale que la présence matérielle d'une cuve permet d'identifier plus aisément. Mais l'inventaire que l'on peut en faire aujourd'hui tourne bien court si l'on exclut les cas associés à des agglomérations secondaires. Dans les provinces méridionales considérées comme les plus romanisées, on ne compte guère qu'un seul exemple de baptistère associé au strict cadre d'une villa pour la Narbonnaise première, cinq tout au plus pour la Narbonnaise seconde et la Viennoise³⁸ et un seul cas encore pour la Novempopulanie ! Pour étonnante qu'elle soit, la faiblesse de la documentation archéologique doit être soulignée et interrogée comme telle. Le baptême par immersion était-il si commun dans les campagnes des V^e et VI^e siècles et surtout s'adressait-il à d'autres groupes sociaux que les élites ? Matériellement en tout cas, la présence ou l'absence d'un baptistère ne sont en soit guère déterminantes pour envisager la structure et le périmètre d'une « assemblée de fidèles » qui, dans un rapport horizontal (spatial) ou vertical (social), n'est pas encore forcément attachée à un seul « lieu » de culte, privé, public ou funéraire. Entre le christianisme antique des V^e et VI^e siècles qui en Gaule est surtout d'essence urbaine (quels que furent la taille et le rang administratif des villes) et celui du premier Moyen Âge, des VII^e-VIII^e siècles notamment, qui est davantage celui de l'espace rural, la question paroissiale est bien celle du moment où un lien durable s'opère entre une collectivité rurale (domaniale ou organisée en villages plus autonomes), des terroirs et un seul lieu de culte [Page 445]. Les distinctions canoniques entre parrochia, oratoria et basilica ne peuvent prendre sens dans les témoignages archéologiques que si l'on parvient à resi-

36 Luce PIETRI, « Les oratoria in agro proprio dans la Gaule de l'Antiquité tardive : un aspect des rapports entre potentes et évêque », dans Christine DELAPLACE, *Aux origines des paroisses rurales...*, pp. 235-242

37 Bruno DUMEZIL, *Les racines chrétiennes de l'Europe. Conversion et liberté dans les royaumes barbares Ve-VIIIe siècles*, Paris, Fayard, 2005, pp. 414-423.

38 La méconnaissance des contextes n'exclut pas qu'il faille les rattacher à des agglomérations d'autant plus que certaines découvertes très ponctuelles comme celle de Meysses en Vivarais remontent au milieu du XIX^e siècle et demeurent peu documentées.

tuer ce ou ces édifices dans l'histoire d'un espace domanial ou d'une plaque de peuplement.

Autour de la villa les trois premiers exemples retenus soulignent le large éventail des possibles et introduisent des dossiers mieux documentés.

La villa de Géou à Labastide d'Armagnac dans les Landes offre l'un des rares cas, souvent cité, d'un possible oratoire à usage privé. Il se réduit en fait à un bien modeste édicule à abside établi dans la galerie méridionale du péristyle de la villa, mais l'église romane qui lui est accolée au sud n'a pas été fouillée et peut masquer une situation plus complexe³⁹. En Novempopulanie toujours mais cette fois-ci dans le Gers, le cas de Séviac livre inversement un baptistère aménagé dans une salle à double abside antérieure d'axe nord-sud. Le dispositif est intégré ensuite dans une composition plus complexe principalement marquée par l'adjonction à l'est d'un chevet rectangulaire flanqué à son tour d'une abside au VI^e siècle. C'est non seulement l'un des rares exemples de sanctuaire chrétien véritablement intégré dans le cadre monumental d'une villa encore occupée au VI^e siècle mais c'est aussi le seul baptistère découvert en Novempopulanie⁴⁰. Enfin, en Haute-Provence à Salagon, un édifice à nef unique (environ 130m²) doté d'un chevet carré plus étroit est quant à lui implanté dans l'arrière-cour nord d'une villa durant la seconde moitié du V^e siècle. C'est ici la fonction funéraire qui prime (Fig. 7). Si l'abside est demeurée vierge de toute sépulture et la nef peu envahie, deux chambres funéraires ou mausolées ont été accolés de part et d'autre de la nef à la jonction du chevet. Celui du sud-est plus développé se distingue par la présence de deux niches⁴¹. On pourrait multiplier ces cas de figure qui font envisager l'hétérogénéité des situations domaniales, mais il est peut-être préférable de s'arrêter sur les rares dossiers qui permettent de resituer les édifices dans des contextes topographiques plus larges [Page 446].

Loupian à proximité d'Agde, l'une des rares églises rurales à connotation épiscopale de la Gaule.

Le dossier de Loupian dans l'Hérault offre le cas d'une situation topographique particulièrement originale dans la mesure où l'église précoce

et bien datée du début du Ve siècle n'a pas été aménagée dans une agglomération secondaire, dans l'assiette ou à proximité d'une villa mais en un lieu spécifique à 800m de la villa des Prés-Bas⁴².

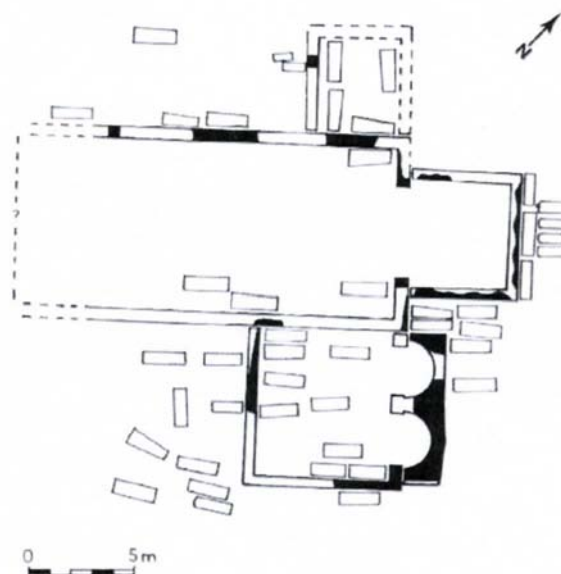


Figure 7 : Mane, Salagon (Alpes-de-Haute-Provence) Lieu de culte et annexes funéraires (d'après R. Guild).

La villa proprement dite est en fait à une vingtaine de kilomètres à l'ouest d'Agde, mais il n'est pas sûr qu'elle releva de cette cité aux IV^e et V^e siècles. Agde est un exemple de ces évêchés de la Gaule du Sud-Est installés dans des agglomérations qui n'avaient pas eu rang de cité dans l'Antiquité [Page 447]. Ancien comptoir grec, la ville portuaire a été incorporée au territoire de Béziers. Sa promotion au rang d'évêché n'est attestée pour la première fois qu'au moment du concile en 506. Un siècle plus tôt, la villa des Prés-Bas à Loupian faisait quant à elle l'objet d'embellissements et d'investissements considérables. Le vieux domaine multiséculaire est littéralement refondé et comprend désormais une grande salle de réception triconque (160 m²) et différents appartements pavés de mosaïques sur une superficie totale de 670 m². Dans le même temps ou avec un léger décalage mais au cours des premières décennies du V^e siècle, une grande église est élevée à 800 m de la demeure (Fig. 8). D'une longueur totale de 35 m, elle est dotée d'une abside non saillante d'environ 9m

39 Marie-Geneviève COLIN, *Christianisation et peuplement...*, pp. 81-91.

40 Jacques LAPART, « Le destin de quelques villae de Novempopulanie centrale à la fin de l'Antiquité et pendant le haut Moyen Âge : regards sur l'évolution du peuplement entre le V^e et le XI^e siècle dans François RECHIN, *Nouveaux regards sur les villae d'Aquitaine, Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, Hors Série n°2, Université de Pau, 2006, pp. 365-367 et Jacques LAPART, Jean-Louis PAILLET, « Ensemble paléochrétien et mérovingien du site de Séviac à Montréal-sur-Gers » In : *Gallo-romains, Wisigoths et Francs en Aquitaine, Septimanie et Espagne*, Actes des VII^e Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne (Toulouse 1985), Rouen 1991, pp. 171-180.

41 Yann CODOU « Du mausolée à l'église dans l'espace rural provençal : les cadres de la mort des potentes », *Hortus Artium Medievalium*, 18-2 (2012), p. 321.

42 La villa des Prés-Bas et l'église de Loupian ont été fouillées par Christophe Pellecuer. En dernier lieu voir Christophe PELLECUER, Laurent SCHNEIDER, « Premières églises et espace rural en Languedoc méditerranéen (Ve-Xe siècle), dans Christine DELAPLACE dir., *Aux origines de la paroisse rurale...*, pp. 100-105.

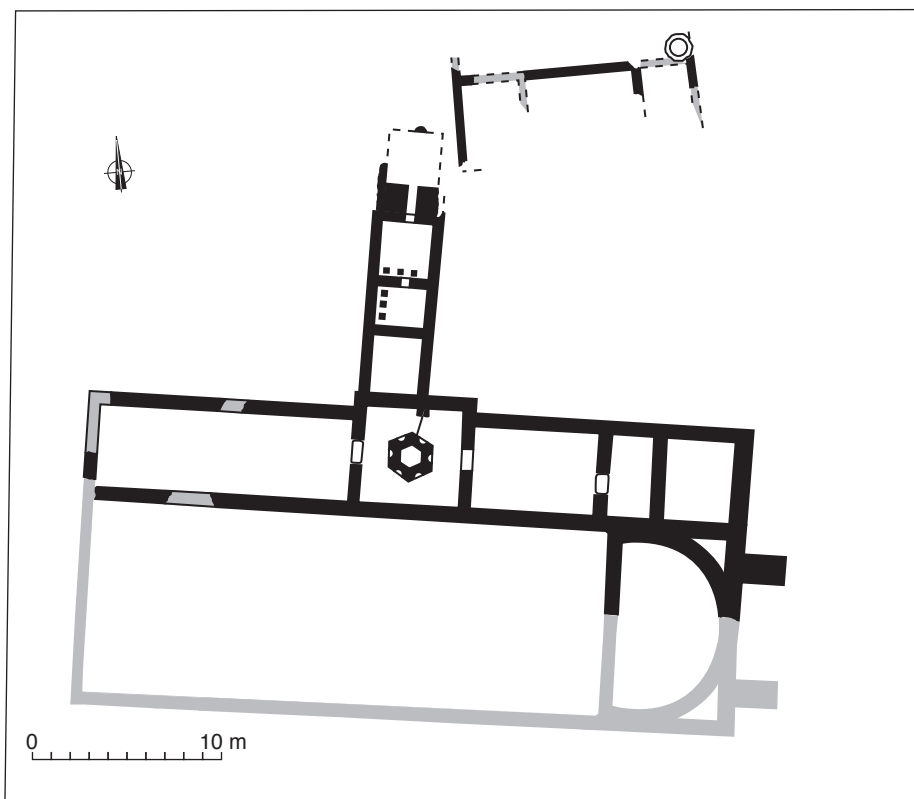


Figure 8 :
Loupian (Hérault),
église à connotation épiscopale
édifiée à 800 m de la
villa des Prés-Bas.

(D'après Chr. Pellecuer)

de diamètre incluse dans un chevet plat, la nef atteignant à elle seule 250 m². Une série de cinq pièces flanque le mur gouttereau nord. Celle du centre, de plan carré à 5 m de côté et accueille en son centre une cuve baptismale hexagonale. Une petite aile balnéaire est adjointe perpendiculairement à l'ensemble [Page 448]. Si la datation intrinsèque de l'édifice ne permet pas d'assurer que sa construction fut exactement simultanée avec le chantier d'embellissement de la villa, le dispositif architectural de l'abside incluse dans un massif rectangulaire avec une réserve de maçonnerie dans les écoinçons est en tout cas similaire au procédé qui a été adopté pour les absides du *triclinium* de la villa et des appartements. C'est un indice possible de la proximité des chantiers. Le répertoire des mosaïques n'intègre cependant aucun motif chrétien.

Voilà aux portes d'Agde, cinq à huit décennies avant le concile l'un des rares exemples possibles de parrochia rurale associée à un domaine de la Gaule. Outre sa précocité, le cas de Loupian surprend pour deux raisons. D'une part l'ampleur de l'édifice est étonnante et témoigne pour le moins d'une intention de rassemblement affirmée, qu'il s'agisse de la population du domaine, incluant les dépendants mais peut-être aussi d'individus, d'hôtes et de groupes res-

sortissants d'autres unités foncières. D'autre part la distance géographique entre le centre domanial rénové et l'église appartient à un modèle encore peu souligné, précisément parce que les fouilles anciennes notamment dans le Sud-Ouest de la Gaule sont demeurées focalisées sur les proches abords de ces grandes villas. Comment faut-il comprendre cette mise à distance? L'église en marge (relative) de la résidence du maître est de fait édifée en un lieu propre, sans que l'on puisse déterminer cependant s'il releva de la même propriété ou possession. Malgré l'ampleur architecturale de la villa du V^e siècle, le domaine était-il d'un seul tenant ou faut-il considérer l'existence d'enclaves? Le terrain a-t-il été cédé à un évêque ou le domaine relevait-il tout bonnement d'une propriété épiscopale? L'évolution des sites offre une perspective d'analyse, en soulignant tout d'abord la profondeur des transformations du VI^e siècle qui oblige à envisager la « variété des signifiés » du mot *villa* et partant des formes de l'emprise seigneuriale du premier Moyen Âge.

Cent à cent cinquante ans après les investissements considérables effectués sur la villa antique, celle-ci est désormais en déclin, engagée dans un processus d'abandon irréversible, accompli vers 600. L'ancien domaine n'est pas abandonné toutefois. Dans le même mouvement émerge en effet, au voisinage de l'église, un nouveau quartier d'habitat. Beaucoup plus

43 Comme à Roujan, c'est en tout cas la première colline surplombant immédiatement la vieille église qui a été choisie comme lieu d'implantation du *castrum* au début du XI^e siècle. Katia TURREL « Un *castrum* de l'étang de Thau (Hérault) : l'exemple de Loupian (X-XIII^e siècle), continuité de peuplement et renouveau féodal », *Archéologie du Midi Médiéval*, 19 (2001), pp. 31-50.

modeste, il compose sans doute avec d'autres noyaux dispersés, mais celui-ci est durable, comme l'est également la fréquentation de l'église entretenue au moins jusqu'au X^e siècle [Page 449]. Peut-être à la suite d'un transfert de propriété, ce nouveau lieu d'habitat plus proprement paysan donne une nouvelle consistance à l'ancien domaine, à un espace rural, terroir ou finage, dans lequel la *parrochia* antique joue désormais un rôle axial, comme monument marquant dans le paysage et lieu auprès duquel la vie sociale se polarise⁴³.

Durant toute la seconde moitié du premier millénaire, l'entretien de l'église suppose surtout qu'elle disposa de revenus et d'un clergé permanent. Par sa stabilité, le lieu du sanctuaire constitue de fait le seul lien matériel entre la forme de domination du début V^e siècle et celle qui se substitue aux VI^e-VII^e siècles. Qu'elle soit intégrée dans un réseau épiscopal ou détenue par une élite laïque, elle constitue à la fois un centre de gestion domanial sinon le pivot d'un nouvel espace seigneurial et un vecteur d'identité pour la collectivité rurale, colons, libres ou dépendants qui s'enracinaient sur ces sols. Loupian n'est qu'un cas de figure dans un processus assurément plus complexe. La question funéraire notamment reste peu documentée. Il n'est pas impossible cependant, comme l'a déjà suggéré Christophe Pellecier, que l'église Sainte-Cécile bâtie à la fin du XIII^e siècle à quelques dizaines de mètres au sud du sanctuaire paléochrétien, s'inscrive dans la tradition d'une basilique funéraire antérieure si l'on accepte l'hypothèse, sur le modèle italien de S. Giusto di Lucera, que des complexes ecclésiaux ont pu exister dans le cadre de domaines. La poursuite des recherches le dira peut-être.

Du mausolée à l'église ou au monastère : l'exemple de la villa d'Arnesp (Valentine, 31) en Novempopulanie

La question funéraire associée au cadre des villas a souvent été abordée par l'intermédiaire des sépultures généralement mal datées, fréquemment retrouvées sur les assiettes des résidences domaniales sans que l'on parvienne la plupart du temps à déterminer l'état réel, c'est-à-dire le niveau d'entretien ou de ruines des bâtiments antérieurs⁴⁴. Ces questions sont récurrentes et la plupart du temps insolubles lorsque la documentation est issue de fouilles anciennes ou peu étendues [Page 450]. Le cas récemment revisité de la villa de Valentine en Novempopulanie

dans la cité des Convènes fournit cependant un témoignage original. Comme à Roujan, il pose la question de l'absorption de rites funéraires antérieurs dans les pratiques du culte chrétien, autrement dit celui de la transformation d'un mausolée privé en une église domaniale, monastique ou épiscopale.

Reconstruite et réaménagée aux IV^e-V^e siècles, cette somptueuse résidence d'un aristocrate provincial de la cité des Convènes est aussi connue par la longue épitaphe de Nymfius, maître possible des lieux au cours de la seconde moitié du IV^e siècle⁴⁵. Païen mystique, son épouse qui a commandé le charmen funéraire est quant à elle peut-être chrétienne. Quoiqu'il en soit, la pierre dont la mémoire ne s'est pas perdue a été ensuite réutilisée comme table d'autel dans l'une des églises construites auprès de la villa. Les fouilles anciennes très partiellement publiées ont en effet permis d'identifier un ensemble culturel complexe implanté à une centaine de mètres au sud de la grande cour d'honneur de la villa en bordure de la voie de Conuenae à Tolosa qui séparait la villa de ce vaste complexe culturel. Une église a subsisté sur les lieux jusqu'au XIX^e siècle. Georges Fouet dévoué à l'exploration de ce site pendant plus d'une décennie a distingué successivement un temple de la première moitié du IV^e siècle, arasé pour permettre l'installation d'un petit mausolée (attribué à Nymfius) transformé à son tour en modeste église. Une seconde « église » tout aussi modeste aurait été bâtie à l'époque mérovingienne sur un emplacement différent à quelques mètres du premier sanctuaire puis enfin une troisième église datée des époques préromane et romane.

Au terme de récentes investigations de terrain complémentaires et d'une relecture de la documentation ancienne, Marie-Geneviève Colin vient de proposer un nouveau scénario⁴⁶. L'hypothèse initiale d'un temple puis de deux modestes « églises » cède la place à celle d'un imposant « mausolée » de 190m² précédé d'une vaste cour flanquée de deux portiques latéraux. Est-ce là le monument funéraire de Nymfius ? L'édifice abrite en tout cas un groupe de sarcophages en marbre non décorés et des tombes envahissent la cour et les portiques. Parmi elles se trouvent des inhumations habillées dont le mobilier est attribuable pour les plus anciennes au premier quart du VI^e siècle et aux VII^e-VIII^e siècles pour les plus récentes [Page 451]. Mais l'interprétation la plus saisissante de Marie-Geneviève Colin est celle de l'édifice qui succède et recoupe indubitablement ce premier complexe funéraire (Fig. 9). Elle restitue une église dotée d'un triple chevet plat aux chapelles

44 Sur ces questions voir les remarques et réflexions de Jacques LE MAHO, « La réutilisation funéraire des édifices antiques en Normandie au cours du haut Moyen Âge » In : Michel FIXOT, Elisabeth ZADORA-RIO dir., L'environnement des églises..., pp. 10-21.

45 Jean-Marie PAILLER, « L'énigme Nymfius », Gallia, 44 (1986), pp. 151-165.

46 Marie-Geneviève COLIN, Christianisation et peuplement..., pp. 55-80.

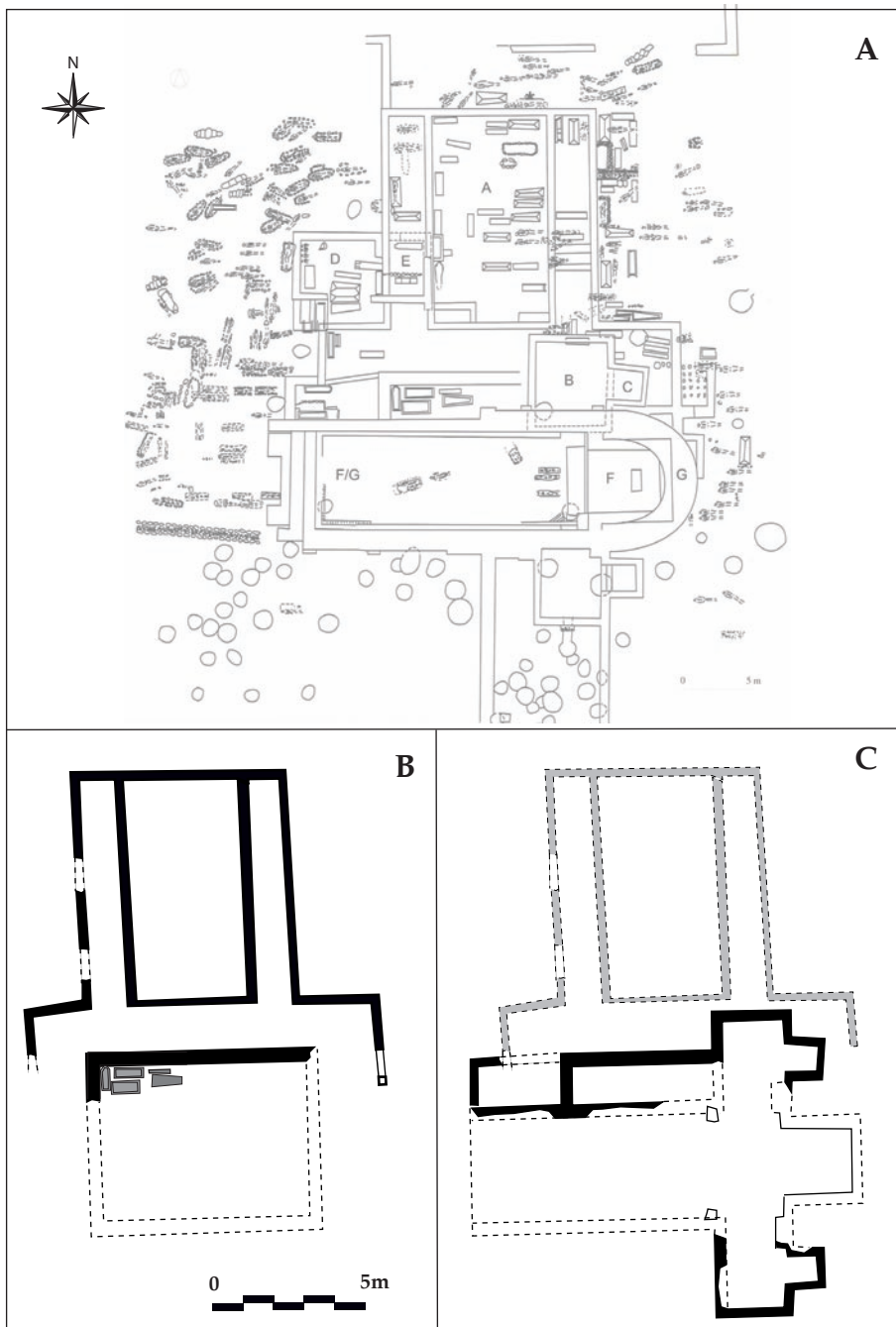


Figure 9 :
Complexe culturel et funéraire
de la villa d'Arnesp (Valentine,
Haute-Garonne).

A. Plan de recollement des fouilles
de G. Fouet (d'après M.-G. Colin
2008, 59) ;

B. Mausolée (seconde moitié IVe
– milieu VIIe s.) ;

C. Eglise à chevet complexe (VII-
IXe s.)

(d'après M.-G. Colin 2008, 66,
complété).

non accolées ouvertes sur un transept débordant et une nef unique. D'après des datations obtenues par radiocarbone sur des charbons de bois, le monument est assurément postérieur aux années 616-624. Il pourrait avoir été édifié entre la seconde moitié du VII^e siècle et le troisième quart du VIII^e siècle si l'on utilise avec plus d'optimisme les pics de probabilité des courbes. Pour ne pas fermer le débat, il convient peut-être de ne pas exclure non plus le IX^e siècle. Au vu des dimensions de l'édifice, de l'originalité du plan et de la sculpture associée, Marie-Geneviève Colin a par ailleurs suggéré d'établir des parallèles avec des édifices de la péninsule ibérique comme San Juan de Banos et surtout Santa Lucia del Trampal d'Alcuécar, un édifice de la fin du VIII^e ou du IX^e siècle.

Quoiqu'il en soit des problèmes de datation, le développement du chevet de l'église de Valentine suggère une liturgie plus complexe, sinon une multiplication des autels et évoque aussi une fondation monastique implantée dans ce contexte funéraire particulier antérieur, d'un mausolée crypto-chrétien et/ou d'une basilique funéraire. Ce serait là une autre trajectoire possible dans la mutation d'une grande villa du Sud-Ouest. Les dimensions et le plan de l'église d'Arnesp restent en tout cas sans équivalent en Gaule méridionale, sauf à les comparer avec des sanctuaires monastiques de la fin du VIII^e siècle comme celui de Psalmodi sur le littoral lagunaire de la cité de Nîmes en Narbonnaise⁴⁷.

Faute de textes et de fouilles étendues, de telles associations ou successions entre mausolée et église d'une part, basilique funéraire et contexte monastique d'autre part dans les campagnes des VII^e-IX^e siècles sont difficiles à entrevoir⁴⁸. Mais des basiliques funéraires dédiées ou accueillant par la suite des confesseurs locaux, prêtre, fondateur, ou personnage vénérable, desservies par un prêtre, un collège de prêtres sinon un abbé basilical existent probablement aussi dans les campagnes bien au-delà des *suburbia* [Page 453]. Du reste l'une des plus anciennes « églises rurales » fondées dans un domaine (*praediolum*) entre Toulouse et Narbonne, celle de Sulpice Sévère à Primuliacum avec ses deux basiliques et son baptistère, est étroitement associée à un lieu d'ascèse et à un mode de vie cénobitique⁴⁹.

La topographie du paysage chrétien autour de Roujan dans la cité de Béziers permet de mesurer la complexité et surtout la diversité des situations y compris à l'échelle locale. À seulement cinq kilomètres au nord du complexe ecclésial dont on a vu la genèse (Fig. 4), des fouilles anciennes ont mis en évidence, à Neffiès et à 1,5km du centre domaniale le plus proche, une petite basilique funéraire des V-VII^e siècles désignée comme un *monasterium* dépendant en 990 du monastère bénédictin de Saint-Thibéry⁵⁰. Les moines de Saint-Thibéry détiennent également à la même époque un autre *monasterium* à proximité d'Agde à Notre-Dame du Grau, un lieu où l'on a retrouvé une inscription du VII^e siècle évoquant une certaine Ranilo « vierge vouée à Dieu » qui avait fondé un *templum* et des *oratoria*⁵¹. D'où viennent ces liens entre les moines bénédictins et ces basilicae ou *oratoria* campagnards de fondation plus ancienne ? La restauration (ou la fondation) du monastère de Saint-Thibéry est associée à l'œuvre réformatrice de Benoît d'Aniane à la fin du VIII^e siècle. Les édifices sont certainement entrés à ce moment-là dans les nouveaux réseaux bénédictins, par don aristocratique ou épiscopal mais des liens plus anciens ne sont pas à exclure.

En 450, à quelques kilomètres de Béziers, c'est un prêtre visiblement fortuné, Othia, n'hési-

tant pas à dater sa fondation par rapport aux années de son propre presbytère, qui édifie et dédie seul lui aussi, comme la vierge Ranilo, une basilica en l'honneur des saints martyrs Vincent, Agnès et Eulalie sur les pentes du vieil *oppidum* d'Ensérune. Médiocrement fouillée au seuil du XX^e siècle, il ne subsiste du sanctuaire que la partie occidentale de la nef où se trouvent une quinzaine de sarcophages de pierre attestant la fonction funéraire principale de l'édifice [Page 454]. Près de 400 ans après sa fondation, en 899, l'église est une dépendance du monastère narbonnais de Saint-Chinian⁵². De nombreux autres exemples associant basilique funéraire, présence monastique ou rattachement à un nouvel établissement monastique pourraient être évoqués. On ne rappellera que le cas du complexe funéraire de Saint-Estève, au pied du *castrum* médiéval de Ménerbes (84) lui aussi associé à une tradition monastique⁵³.

Ces basiliques et édifices funéraires campagnards sont nombreux en Gaule méridionale mais la plupart du temps la méconnaissance du paysage bâti environnant ne permet guère une fois encore de préciser les contextes dans lesquels ils s'insèrent. Ils soulignent toutefois l'importance de la relation qui s'établit entre l'espace de la sépulture et le lieu de culte. Les *oratoria* évoqués lors du concile d'Agde apparaissent davantage comme des églises patrimoniales associées à des usages funéraires.

Les nouvelles églises « aux champs » des VII^e-VIII^e siècles : des églises de la petite et moyenne aristocratie locale et/ou de collectivités rurales ?

En Gaule méridionale, les constructions d'églises ont profondément modifié les paysages au cours des V^e-VI^e siècles. Le cas de Roujan donne une idée des densités qui ont pu être atteintes avec au moins cinq églises pour 2000 ha en intégrant celles de l'agglomération. Il ne fait guère de doute que les riches plaines littorales méditerranéennes comme celles du Narbonnais ou du Biterrois ont dû comporter des densités importantes. Mais il serait illusoire de croire que toutes les zones rurales ont été pavées de ces grands

47 J. DODDS, B. W. STODDARD, W. S. STODDARD, B. YOUNG et K. CARTER-YOUNG, « L'ancienne abbaye de Psalmodi (Saint-Laurent d'Aigouze, Gard) », *Archéologie Médiévale*, 19 (1989), pp. 7-56.

48 Sur le lien entre mausolée et église voir les actes du colloque de Clermont-Ferrand des 3-5 novembre 2011 Mausolées et églises IV-VIII^e siècles publiés dans *Hortus Artium Medievalum*, 18/2 (2012), p.241-388 et plus particulièrement la contribution de Yann CODOU consacrée à l'espace rural provençal « Du mausolée à l'église... », pp. 317-328.

49 Virginia BURU, *The Making of a Heretic : Gender, Authority, and the Priscillianist Controversy*, University of California Press, 1995, pp. 141-148.

50 Saint-Étienne de Trignan à Neffiès voir Laurent SCHNEIDER, « In regno Septimanie, in comitatu et territorio biterrensi. Le Biterrois et l'aristocratie biterroise de la fin du IX^e à la fin du Xe siècle », *Annales du Midi. Revue de la France méridionale*, 119 (2007), pp. 409-456 et M.-G. COLIN, L. SCHNEIDER et L. VIDAL « Roujan-Medilium de l'Antiquité au Moyen Âge... », pp. 174-175. Olivier Ginouvez et Jérôme Hernandez viennent de reprendre l'étude archéologique de ce site et ont accepté de communiquer le plan inédit qu'ils ont pu réaliser. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

51 Paul-Albert FEVRIER, « À propos d'une inscription chrétienne du Grau d'Agde », *Rivista di archeologica cristiana*, 36 (1960), pp. 323-328.

52 Gui BARRUOL, « Poilhes, Église Saint-Loup de Régimont », dans Noël DUVAL dir, *Les premiers monuments chrétiens...*, I, pp. 51-53.

53 Isabelle CARTRON, Yann CODOU, Caroline D'ANNOVILLE et Michel FIXOT « Ménerbes (Vaucluse), Lieu-dit Saint-Estève », *Ibid.*, pp. 181-185.

centres domaniaux tandis que l'exemple de Loupian montre aussi comment dès le VI^e siècle, ces résidences ont pu s'effacer au profit de nouvelles formes de peuplement et d'exploitation de la terre, sans que des édifices majeurs comme celui de Sainte-Cécile à Loupian n'offrent de transition entre ces deux étapes. On doit désormais envisager des temporalités différentes mais aussi plusieurs types d'espaces distincts [Page 455]. Des zones où la première empreinte du christianisme dans les paysages est celle de la géographie des agglomérations secondaires, des terres domaniales ou l'aristocratie de la fin de l'antiquité avait élevé ses monuments funéraires et ses églises, des espaces plus aléatoires ponctués de lieux d'ascèse ou monastiques mais aussi des espaces locaux, sinon des provinces où la romanisation fut moins prégnante, l'aristocratie moins présente ou moins puissante, les densités de peuplement plus faibles et surtout les structures du peuplement moins hiérarchisées.

Saint-Sébastien de Maroiol à Aniane et les petites églises campagnardes des VII^e-VIII^e siècles.

Dans le bassin moyen de l'Hérault, aux marges des cités de Nîmes et de Lodève, le cas de l'église Saint-Sébastien est un exemple possible des nouveaux édifices qui ont été élevés dans des espaces où les grandes villas étaient plus rares ou absentes. L'exemple est précieux parce qu'il se situe à moins de deux kilomètres du lieu que choisit Benoît d'Aniane dans le dernier tiers du VIII^e siècle pour édifier le monastère qui constitua le fer de lance de la réforme mise en œuvre avec Louis le Pieux.

Mentionnée dans une charte des années 829-840, l'église de Saint-Sébastien est bâtie sur le sommet d'un petit coteau qui a livré des traces d'occupation des V^e-VII^e siècles, fossés, silos, forges et cabanes excavées soit une gamme d'aménagements qui appartient au nouveau registre de l'habitat paysan du haut Moyen Âge. L'église proprement dite, et c'est là sans doute un point essentiel à souligner, est de très petite dimension. Son plan classique est celui d'une nef unique terminée par un chevet carré plus étroit. L'édifice est en pierre maçonnée mais la largeur interne de la nef ne mesure que 3,60 m et sa superficie demeure inférieure à 30 m². La sépulture d'un homme mature, installée dans l'embrasement d'une porte méridionale permet de dater la construction des années 627-780. Elle peut être considérée comme une sépulture privilégiée (fondateur ou premier desser-

vant ?) dans la mesure où aucune autre inhumation n'a été installée à l'intérieur de l'édifice. À partir du IX^e siècle, un cimetière se développe cependant dans sa périphérie et demeure en usage jusqu'aux XII-XIII^e siècles. Durant trois siècles au moins, du VIII^e au X^e siècle, le coteau de l'église Saint-Sébastien ne concentre pas cependant l'habitat de la population qui exploite les terroirs environnants [Page 456]. Les chartes du IX^e siècle du cartulaire d'Aniane évoquent au moins trois *villae* distinctes, des espaces ruraux de quelques centaines d'hectares seulement. Parmi les familles qui y vivent se distingue une petite élite locale, détenant domus, terres, vignobles ou moulins qu'elle est capable de transmettre au monastère d'Aniane par don ou vente, capable aussi de placer un fils dans la communauté bénédictine. L'archéologie a permis d'identifier plusieurs lieux habités de ces terroirs dans un rayon de 500 à 800 m autour de l'église⁵⁴.

Le dossier une fois encore oblige à considérer des évolutions qui ne sont perceptibles que dans la longue durée. On peut retenir néanmoins :

- la chronologie de la fondation au cours des VII^e-VIII^e siècles,
- la marginalisation de l'édifice par rapport aux noyaux d'habitat contemporains mais le choix d'une implantation qui privilégie un relief,
- la modestie de l'église qui fait référence à un plan et à un modèle architectural appelé à une grande diffusion dans les milieux ruraux,
- l'absence de tombes à l'intérieur de l'édifice et la formation progressive d'un cimetière à ses abords au cours des IX^e-X^e siècles, premier symptôme d'une identité collective ou communautaire pour la population de plusieurs villae.

La question épineuse comme toujours est celle de l'initiative de la fondation. La modestie de l'édifice fait envisager des ressources limitées. L'absence de tombe à l'intérieur de l'édifice, trait fondamentalement nouveau, ne plaide guère pour un sanctuaire privé de type familial, même si la position privilégiée de la sépulture n°1 met en valeur un personnage principal, peut-être le prêtre. L'église de Saint-Sébastien est-elle l'œuvre d'une collectivité rurale, ou du moins de plusieurs groupes de familles en interrelation par le voisinage, la vente ou des échanges des terres ? C'est ce que semblent suggérer l'évolution des IX^e et X^e siècles et tout particulièrement le développement du cimetière. Un fait demeure frappant toutefois. Malgré

⁵⁴ Laurent SCHNEIDER, Didier PAYA, « Le site de Saint-Sébastien-de-Maroiol (34) et l'histoire de la proche campagne du monastère d'Aniane », *Archéologie Médiévale*, 25 (1995), pp. 133-181. L'évolution postérieure, celle des XI-XII^e siècles consacre l'abandon de ces noyaux et fait apparaître l'église comme le pivot d'une petite seigneurie laïque. Le sanctuaire de statut désormais paroissial a servi de point d'ancrage à la formation d'un village. Confrontées à la pression seigneuriale des bénédictins d'Aniane, les élites du lieu finissent par inféoder au milieu du XII^e siècle l'église et la *villa* au lointain évêque de Maguelone.

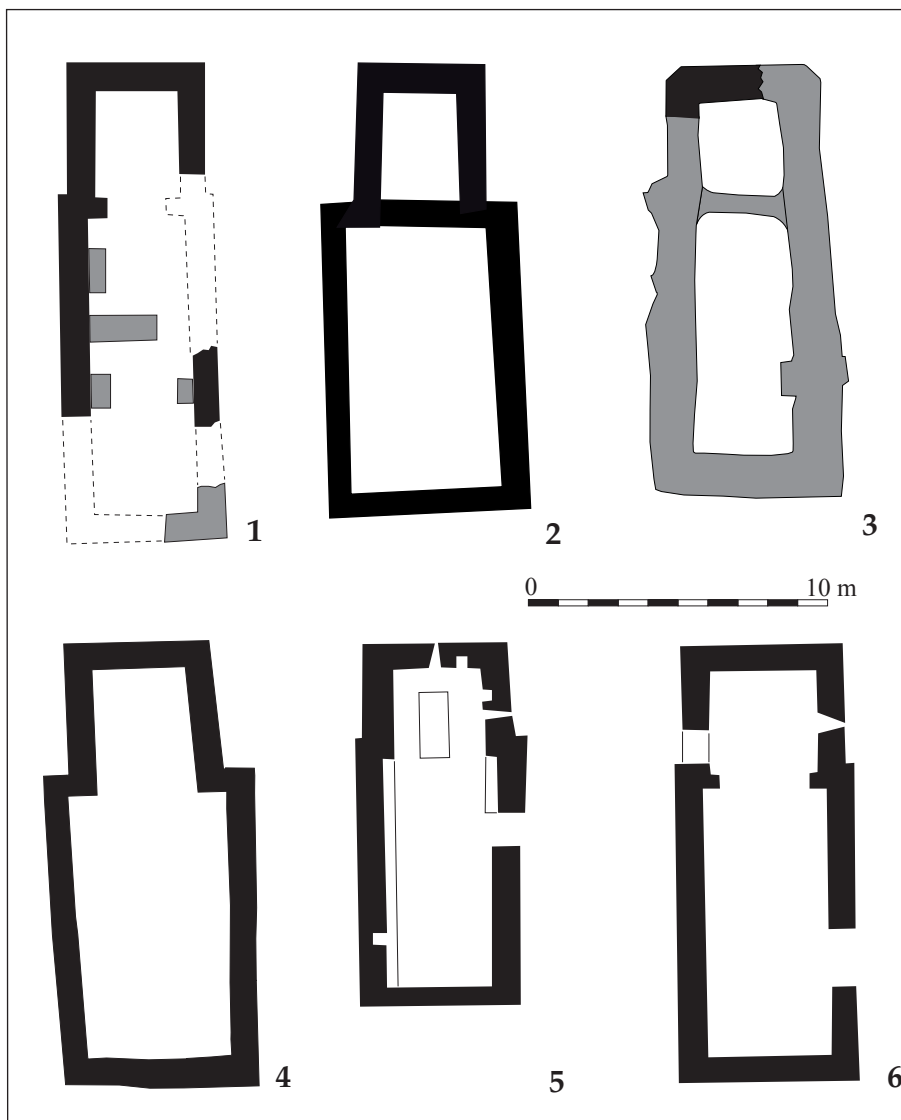


Figure 10 : Premières églises rurales du Midi (seconde moitié VII^e s. - début du IX^e s.) et plan apparentés.

1. Aniane Saint-Sébastien (34)

2. Montréal, Séviac (32)

3. Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse, Saint-Benoît (11)

4. Aubais, Saint-Nazaire (30)

Plans apparentés (églises non fouillées)

5. Mourèze, Sainte-Scolastique (34)

6. Argelliers, Saugras (34)

(Infographie L. Schneider)

sa proximité avec le monastère d'Aniane [Page 458], les hommes qui ont tenu et se sont transmis l'église ont été capables d'en préserver l'autonomie jusqu'au XII^e siècle tandis que la polarisation de la vie sociale autour de ce petit monument a fait émerger un type d'espace seigneurial étroitement associé à un lieu de culte, intercalé et imbriqué entre une seigneurie castrale voisine et celle de la puissante abbaye d'Aniane.

Ces petites églises que l'on voit progressivement apparaître dans les chartes du IX^e siècle, sont nombreuses à subsister aujourd'hui encore à l'état de ruines dans les paysages languedociens et catalans. Le parti pris architectural, relativement simple, qui a été adopté a connu un long succès parfois jusqu'au XI^e siècle et ne permet pas de les dater avec aisance sans recours à des fouilles et à des méthodes archéométriques. De récents travaux montrent cependant que le mouvement fut amorcé dès le VIII^e siècle sinon dans la seconde moitié du VII^e siècle. Celui-ci

correspond à une seconde vague de construction d'églises bien différentes de celles qui avaient été édifiées au cours de V-VI^e siècles (Fig. 10). À Aubais dans le Gard, l'église de Saint-Nazaire de Marissargues n'était connue que par une mention de 1125 par laquelle l'évêque de Nîmes confirmait à l'abbaye de Psalmodi la possession de l'église. Quatre campagnes de fouilles ont montré que l'édifice maintes fois remanié succédait à un premier sanctuaire antérieur aux années 800-820. Comme à Saint-Sébastien, l'édifice est particulièrement modeste et atteint hors œuvre 15 m de longueur pour une nef de 46 m². Deux tombes seulement ont été installées à l'intérieur du sanctuaire. Elles appartiennent à des sujets masculins et matures et sont parmi les plus anciennes du site (dernier tiers du VII^e – début du IX^e siècle). Un cimetière se développe auprès du sanctuaire au cours du IX^e siècle sinon depuis le siècle précédent⁵⁵.

Dans les Corbières à Saint-Laurent de

55 Mathieu OTT, « Saint-Nazaire-de-Marissargues à Aubais (Gard). Une église et son cimetière du VIII^e au X^e siècle » *Archéologie du Midi Médiéval*, 28 (2010), pp. 147-160.

la Cabrerisse, c'est encore un petit édifice à nef unique fort modeste (environ 30 m²) doté d'un chevet plat plus étroit qui vient d'être mis au jour. Aucune tombe n'est présente à l'intérieur de l'église mais la tombe la plus ancienne du cimetière environnant est datée des années 660-810⁵⁶.

Moins nombreuses ou moins bien identifiées, de telles églises sont repérables dans le Sud-Ouest en Novempopulanie [Page 459]. Le cas de Séviac est sans doute le plus complexe parce que la nouvelle église vient se greffer à proximité de l'édifice paléochrétien préexistant qui avait été aménagé dans la villa (Fig. 11). Le nouvel édifice atteint seulement 15m de long hors œuvre. Dépourvu de tombe interne il est néanmoins associé à une nécropole et a été édifié à l'extérieur des bâtiments de la villa à une dizaine de mètres au nord-est de l'église paléochrétienne. Les deux églises ont pu coexister un temps, si l'on admet la datation haute (VI^e siècle) qui a été proposée pour la construction de la seconde église mais il y a bien un mouvement de substitution entre l'une et l'autre à la fin du VII^e ou au début du VIII^e siècle⁵⁷ [Page 460]. Si l'on considère la taille, l'am-

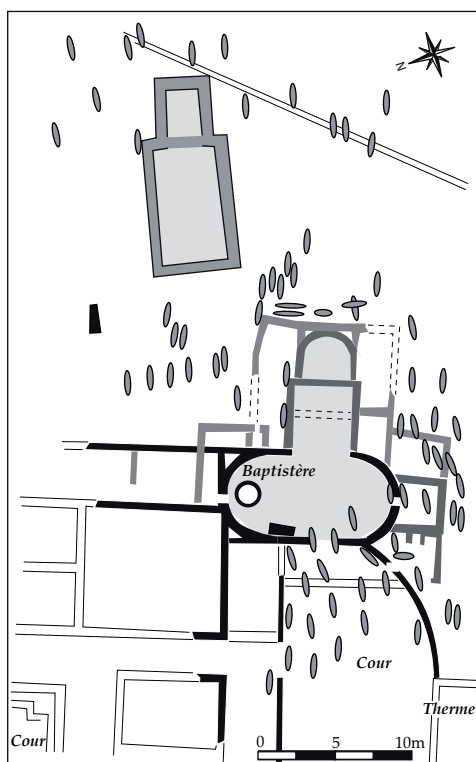


Figure 11 : Les deux églises de la villa de Séviac à Montréal (Gers).

Infographie L. Schneider, d'après Lapart, Paillet 1985).

pleur et le luxe de la villa du IV^e siècle ornée de plusieurs centaines de mètres carrés de mosaïques, puis le développement d'une première église associée à un baptistère à la charnière des V^e et VI^e siècles, l'activité du domaine et l'héritage du christianisme ancien paraissent bien ternes à la charnière des VII^e/VIII^e siècles. La modestie de la nef (45 m²) de la dernière église construite suggère des assemblées bien réduites et une christianisation somme toute superficielle des rustici ! Le déclin du domaine ou du moins une gestion différente de la production agricole et de la main d'œuvre, la multiplication de petites églises associées à des noyaux de peuplement éclatés expliquent peut-être ce paradoxe apparent. À 300 m de distance sur une colline surplombant l'ancienne villa, se trouvait en tout cas une troisième église dédiée à Saint-Martin où l'on a trouvé anciennement des cuves de sarcophages attribuables aux VI^e-VII^e siècles.

Églises et chapelles rustiques d'entre Seine et Meuse

Ce long mouvement de multiplication de petites églises plus étroitement associées à des collectivités rurales à partir du VII^e siècle, est précisément celui que l'on commence à mieux percevoir entre Seine et Meuse dans cette partie de la Gaule mérovingienne où la progression du christianisme dans les espaces ruraux a surtout été associée à des fondations monastiques. Si l'on avait guère pris la mesure de ce phénomène c'est parce que ces petites églises sont longtemps demeurées invisibles. Construites en bois pour certaines, elles sont matériellement plus difficiles à identifier en fouille ou parfois masquées par des édifices de pierre postérieurs. D'autres ont été tout simplement délaissées et oubliées, parfois très rapidement, aux rythmes locaux des (re)structurations et des contingences de l'habitat. Mais surtout ces nouvelles églises « aux champs » sont parfois topographiquement détachées des lieux de l'habitat. Même si les distances ne sont pas très importantes, il aura fallu attendre l'apport des très grands décapages archéologiques pour le mesurer.

Le plus spectaculaire d'entre eux, celui de Serris-les-Ruelles (Seine-et-Marne) conduit sur près de 20 ha, a révélé l'image d'un habitat polynucléaire occupé du VII^e au XI^e siècle et montre aussi la difficulté des interprétations [Page 461].

À 250 m d'un noyau d'habitat privilégié, centre possible d'un domaine occupé entre la seconde moitié du VII^e et le début du IX^e siècle, séparé par une zone humide drainée par un ruisseau se trouve

56 Arnaud GAILLARD, Sacha KACKI, Carole PUIG, « Premiers résultats concernant le site des Jardins de Saint-Benoît (Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse, Aude), pôle religieux et funéraire des Corbières », *Archéologie du Midi Médiéval*, 28 (2010), pp. 209-218.

57 Jacques LAPART, Jean-Louis PAILLET, « Ensemble paléochrétien et mérovingien du site de Séviac à Montréal-sur-Gers dans Gallo-romains, Wisigoths et Francs en Aquitaine, Septimanie et Espagne, Actes des VIIe journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne (Toulouse 1985), Rouen 1991, pp. 171-180. On peut douter de la datation haute (VI^e siècle) proposée pour l'église à chevet carré qui paraît bien plus proche des édifices languedociens attribués à la seconde moitié du VII^e s. et surtout au VIII^e siècle.

une nécropole. Trois noyaux d'habitat supplémentaires plus proprement paysans s'ordonnent quant à eux en fonction de plusieurs chemins. Si la nécropole est en usage jusqu'au XI^e siècle celle-ci ne regroupe toutes les sépultures du village que très progressivement. Jusqu'au début du IX^e siècle une soixantaine de tombes sont installées en deux groupes à proximité des résidences élitaires, et de petits ensembles funéraires (2 à 4 individus) ou des sépultures isolées ont également été retrouvés dans les différents quartiers de ce village éclaté. Dans la grande nécropole collective au nord de la localité, aucune église caractéristique n'est pourtant perceptible immédiatement. Seules deux petites constructions rectangulaires en pierre, orientées très approximativement mais bordées de sépultures au cours des VII^e-VIII^e siècles (tandis que leurs espaces internes ont été préservés) évoquent de petites chapelles ou des oratoires liés au déroulement des funérailles. L'une d'elles (58 m²) a accueilli cependant une inhumation et pourrait correspondre à un édicule funéraire dont la mémoire s'estompe au IX^e siècle. Le deuxième édifice en revanche aurait subsisté jusqu'à l'abandon définitif du cimetière au cours du XI^e siècle.

D'autres cas, comme celui de Saleux-les-Coultures, à proximité d'Amiens en Picardie, sont heureusement d'interprétation moins difficile. Aux marges, puis au cœur d'un habitat occupé entre le VII^e et le XI^e siècle, la genèse d'une vaste nécropole qui a livré près de 2000 individus semble devoir être associée à un petit édicule en bois ayant abrité un sarcophage durant la seconde moitié du VII^e siècle. Celui-ci est englobé dans un édifice à nouveau en bois et un peu plus vaste au cours du VIII^e siècle. La nef (environ 32 m²) est flanquée d'un chevet quadrangulaire plus étroit rappelant les situations méridionales [Page 462]. Après divers réaménagements, ce n'est qu'à la fin du X^e siècle ou au début du XI^e siècle que l'ensemble est entièrement rebâti en pierre tout en conservant le principe du plan initial. La nouvelle réalisation demeure bien modeste cependant. La nef n'atteint que 48 m² pour un habitat épars qui se déploie sur 4 ha.

D'autres exemples montrent inversement que l'église peut être implantée avec un décalage de quelques décennies dans une nécropole ou des ensembles funéraires préexistants. Dans un vaste méandre de la Seine, au sud de Rouen, l'église de Portejoie à Tournedos-sur-Seine, elle-aussi construite en bois, est datée de la fin du VII^e siècle ou de la première moitié du VIII^e siècle alors que des sépultures sont installées aux marges d'un nouvel habitat caractérisé par des fonds de cabane à partir du milieu du VII^e siècle. Les cas de Saleux et Portejoie rappellent en définitive les situations de ces chapelles, oratoires ou memoriae

de cimetière abritant une ou plusieurs sépultures privilégiées tel le cas de Tavers à proximité d'Orléans.

Ces petits édifices, souvent, ne sont pas durables et peuvent être abandonnés au seuil du second millénaire en suivant le destin des noyaux d'habitat et tout particulièrement celui des résidences élitaires et des lieux de puissance. C'est surtout le signe qu'ils n'étaient pas intégrés dans un réseau épiscopal ou monastique. La modestie des constructions montre en tout cas des investissements assez limités. Entre Cambrey et Valenciennes à Hordain (Nord), la « chapelle » qui est implantée au VII^e siècle dans un espace funéraire antérieur est certes construite en pierre et possède des fenêtres vitrées mais là encore, l'édifice bien que doté d'un autel se présente comme un modeste vaisseau rectangulaire d'une soixantaine de mètres carrés dépourvu d'abside liturgique. Mais surtout il n'est pas durable car dès la fin du VII^e siècle ou au début du VIII^e siècle, des tombes sont installées sur les fondations du bâtiment oublié [Page 463]. C'est vraisemblablement le statut de l'édifice qui est ici en cause car la motte médiévale, le bourg et une seconde église n'ont été fixés qu'à 300 m à peine de la nécropole du haut Moyen Âge.

Une nouvelle genèse ecclésiale campagnarde : cellae et dépendances monastiques

En Touraine, Rigny offre en revanche un cas de centre ecclésial durable, lieu de culte qui a persisté jusqu'à aujourd'hui avec son cimetière. D'une manière générale l'établissement tranche par l'usage de la pierre avec ce que l'on connaît ailleurs au nord de la Loire. L'église primitive partiellement dégagée est une construction maçonnée mise en œuvre au VII^e siècle. Elle est associée à des bâtiments de stockage qui évoquent un centre de gestion. Rigny est en fait une *colonica* de Saint-Martin-de-Tours possiblement transférée à la fin du VIII^e siècle à la nouvelle abbaye de Cormery fondée en 791 par Ithier, abbé de Saint-Martin avec le soutien de Benoît d'Aniane. Au-delà des motivations pieuses, individuelles ou collectives, de ces nouvelles fondations, l'intégration à un réseau monastique et l'association des édifices à des centres de gestion établissent une distinction parmi les églises aux champs à partir du VIII^e siècle. Le défaut d'intégration à un grand domaine épiscopal ou monastique peut expliquer en partie le grand nombre d'édifices abandonnés, tout particulièrement ceux qui, tout au long des V^e, VI^e et VII^e siècles étaient associés dans le voisinage des villas à des fonctions funéraires et liés à des familles de possesseurs.

Aux portes de Rouen, l'un des sanctuaires ruraux parmi les plus spectaculaires de la vallée de

la Seine, Notre-Dame-de-Bondeville, mesure 18 m de large et pouvait atteindre 30 m de long. Daté du VII^e siècle c'est aussi un ouvrage maçonné orné de mosaïques et de vitraux associé à un chevet plat doté de chapelles latérales et de trois autels. Une quinzaine de sarcophages et des inhumations en contenant de bois soulignent l'importance des rites funéraires. Si l'édifice est abandonné dès le VIII^e siècle, il est néanmoins implanté à une dizaine de mètres au sud d'une seconde église Notre-Dame de Bondeville qui elle a subsisté avec son cimetière jusqu'en 1893 [Page 464]. Jacques Le Maho a proposé d'interpréter l'ensemble fouillé comme un monastère fondé dans un domaine aristocratique .

C'est un fait que ces grandes églises construites en pierre tranchent avec les sanctuaires rustiques que l'on vient d'évoquer. Le cas de Bondeville pourrait être rapproché notamment du plus célèbre dossier de Nielles aux confins de l'Austrasie et de la Neustrie.

En Gaule méditerranéenne, à proximité de Montpellier, les fouilles de Dassargues ont révélé la genèse d'un terroir du premier Moyen Âge. Des cabanes excavées hybrides, une petite ferme à cour construite en pierre associée à une zone funéraire restreinte, silos, fossés et chemins témoignent de la structuration d'un nouveau paysage au cours de la seconde moitié du V^e siècle et du VI^e siècle . Mais comme à Saint-Sébastien l'introduction d'une église est un peu plus tardive et ne date que de la fin du VIII^e siècle. Elle est l'œuvre d'un prêtre qui en fait don en 788 à l'abbaye de Psalmodi. L'église est devenue une parochia au XII^e siècle puis a subsisté comme prieuré alors que l'habitat et la vie sociale s'étaient polarisés auprès du castrum de Lunel implanté à deux kilomètres. Le geste d'Elderred, prêtre fondateur d'une église rurale qu'il a lui-même dotée de terres et de vignes et aussitôt transférée à un établissement monastique bénédictin est révélateur de nouvelles attitudes autant destinées à consolider une fondation récente qu'à l'intégrer dans la topographie et les réseaux du second monachisme.

Conclusions provisoires

À juste titre, l'historiographie a toujours insisté sur la lenteur de la progression du christianisme en milieu rural. Si on envisage le phénomène d'un point de vue spatial et ce quelle que soit l'échelle adoptée, celui-ci est moins cependant l'histoire d'une progression continue, d'une mission triomphante de zone blanche en zone blanche, que celui d'une répétition permanente. Il est nécessaire d'insister sur ce point. Même dans les espaces à forte densité de peuplement et d'occupation continue, les lieux et les formes de l'habitat ont connu des mutations significatives au

cours des V^e-VIII^e siècles et le maillage des églises en a été affecté [Page 465]. La zone blanche garnie d'un premier semis d'églises demeure soumise à ses propres tensions et à des changements spatiaux. De fait, la géographie religieuse rurale est à la fois cumulative, sélective et finalement d'une réelle souplesse.

Le christianisme ancien, celui des V^e et VII^e siècles, aristocratique, monastique et funéraire a jalonné les paysages ruraux de constructions nombreuses et diverses mais l'empreinte qui en subsiste deux siècles plus tard, vers 800 est non seulement hétérogène, elle est aussi déjà en partie altérée. Des édifices aux fonctions variées, liturgiques et funéraires, ne sont plus entretenus et parfois déjà oubliés, d'autres changent de statuts, de propriété, sont reconstruits et ne deviennent que pour certains seulement de véritables « lieux » de culte promus à de nouvelles durabilités. Dans la zone alpine, l'enseignement des travaux systématiques conduits dans les églises actuelles des bourgs du canton de Genève par Jean Terrier souligne avec force ces durées longues et l'importance de ce substrat ancien mais l'exemple italien spectaculaire de S. Giusto di Lucerna dans les Pouilles et les nombreux abandons de basiliques rurales montrent aussi que même de grands complexes monumentaux ont pu avoir des durées d'existence beaucoup plus courtes de l'ordre de deux siècles . Le modèle statique sur lequel s'est construite l'idée d'un premier réseau de paroisses rurales ancré et maintenu depuis l'Antiquité chrétienne jusqu'au cœur du Moyen Âge est sans doute bien trop rigide.

Du point de vue spatial toujours, mais cette fois à petite échelle, il est fréquent d'opposer Gaule méridionale et Gaule septentrionale. La première plus fortement romanisée et urbanisée a connu des investissements importants, plus précoces et continus tout au long des V^e et VI^e siècles. Dans la seconde plus rurale, bien que pourvue de foyers d'irradiations comme Tours, Paris et Reims mais aussi confrontée aux conversions des Francs, le christianisme rural serait un peu plus tardif, ce que ne démentent pas formellement les corpus archéologiques les plus récents, dans le Nord-Ouest notamment. Mais le renouvellement de ces mêmes corpus archéologiques et tout particulièrement dans les zones rurales laisse peut-être envisager d'autres frontières à explorer, dans plusieurs domaines [Page 466].

1. Le modèle épiscopal romain plus ou moins rigide d'une Gaule méridionale conciliaire christianisée depuis la cité n'en a pas moins composé avec d'autres expérimentations et des trajectoires peut-être plus décentralisées. Entre les cités, le sous-système des villes (agglomérations secon-

daires) intègre parfois un équipement ecclésial diversifié (basilique funéraire, baptistère, église liée à la synaxe eucharistique) dès le début du V^e siècle soit selon des rythmes quasi-concomitants à celui de l'installation des groupes épiscopaux dans les cités.

Dans les deux Narbonnaise et les Alpes Maritimes, l'émergence de nouveaux sièges épiscopaux jusqu'à la fin du VI^e siècle par démembrement d'anciennes cités (rattachement d'un groupe d'églises rurales à un nouveau pôle) ou substitution (déclassement du chef-lieu de cité antique) témoigne des hésitations et des incertitudes des cadres de l'organisation ecclésiastique mais aussi des capacités de ces localités à se (re)structurer. Dans un mouvement centrifuge, la marge peut devenir un nouveau centre.

Au VI^e siècle, la multiplication des complexes ecclésiaux dans des agglomérations ouvertes, souvent anonymes (inconnues des textes) comme Roujan ou dans de nouveaux *castra* suggère des liens plus complexes et des équilibres peut-être moins harmonieux entre le chef-lieu de cité hérité du maillage administratif de l'Empire que pérennise l'Eglise et un monde rural où les nécessités pastorales ont imposé d'adapter les ressorts épiscopaux à des nouvelles constructions territoriales. Est-ce là finalement une ligne spécifique à la Gaule méridionale ?

S'agissant d'observer un phénomène continental, l'équipement ecclésial des agglomérations secondaires offre peut-être une grille de lecture qui permettrait d'entrevoir autrement la distinction faite depuis J. Lemarignier entre une Gaule méridionale au christianisme centralisé, épiscopal et conciliaire et une Gaule septentrionale d'essence monastique .

2. Dans le même ordre d'idées ces complexes ecclésiaux sous-diocésains ne sont-ils que des reproductions des modèles urbains comme cela est souvent affirmé ? Rien n'est moins sûr là encore dans la mesure où l'association des sanctuaires en un même lieu ne se limite pas à la juxtaposition d'une aula liturgique à un édifice baptismal mais compose souvent avec une basilique funéraire.

À Roujan la fonction funéraire précède l'introduction d'un baptistère [Page 467]. Dans ces localités souvent non fortifiées et de fait moins contraintes par la topographie, pragmatisme, accommodement et expérimentation ont pu conduire à l'établissement de modèles architecturaux plus autonomes. N'est-ce pas le cas justement des localités monastiques d'entre Seine et Rhin si l'on se réfère à la situation de Luxeuil où l'archéologie montre désormais, contre toute attente, que l'arrivée des moines de Colomban ne se fit pas dans un désert mais dans une agglomération qui comportait déjà une basilique funéraire.

Le « *castrum* » du Roc de Pampelune montre

également la coexistence possible de plusieurs églises établies dans des quartiers distincts de l'agglomération.

3. À l'écart des « agglomérations secondaires » dans les zones plus proprement rurales, celles des domaines et des villas de l'aristocratie des V-VII^e siècles, les exemples archéologiques de « paroisses », déterminées par la fonction baptismale, sont en définitive bien peu nombreux et pour tout dire exceptionnels y compris en Gaule méridionale. On pourrait en inférer que la fonction paroissiale matériellement définie par la présence d'un bassin fut en définitive peu développée en dehors des agglomérations et sans doute d'une chronologie assez brève. Il est certain qu'un grand nombre d'églises qui n'étaient pas paroissiales au début ont pu le devenir par la suite en intégrant un réseau épiscopal ou monastique, ou parce que les édifices ont été progressivement ouverts à un corps social plus large.

Dans les campagnes plus qu'ailleurs il n'y a pas de signification stable et univoque du monument chrétien envisagé sur des durées multiséculaires.

La fonction funéraire est en revanche partout présente dans les premiers édifices construits aux abords des villas. Mausolées mis en scène, annexes funéraires et autres augmenta accolés à des aulæ absidées ou non et basilique patrimoniale constituent désormais un corpus archéologique familier. C'est la principale empreinte laissée dans les paysages ruraux par les puissants au cours du V^e et du VI^e siècles. Ces édifices divers, issus de dynamiques autonomes, n'ont sans doute pas tous été immédiatement perçus comme des églises à la charnière des IV^e et V^e siècles. Ils relèvent aussi pour beaucoup d'accommodements locaux ce dont témoigne la diversité des plans et des solutions architecturales adoptées.

4. À partir de la seconde moitié du VII^e siècle et tout au long du VIII^e siècle sur l'ensemble du territoire de la Gaule une nouvelle vague de constructions d'églises et de chapelles rurales est manifeste. Les édifices sont désormais beaucoup plus modestes mais témoignent d'une diffusion plus large du christianisme dans l'espace et dans le champ social.

Dans le Nord, le corpus archéologique est encore réduit et ces nouvelles « églises » implantées dans le voisinage de noyaux d'habitat éclatés sont surtout associées à des espaces funéraires [Page 468]. Dans le Midi, dans la province ecclésiastique de Narbonne tout particulièrement, elles adoptent cependant un plan de plus en plus homogène qui puise dans les formules de l'Antiquité tardive et détermine peut-être plus clairement la notion d'un bâtiment-ecclésial type.

L'église est réduite à sa plus simple expres-

sion. Les édifices sont dépourvus d'annexes ou de galeries, la nef unique est souvent de faible superficie dotée d'un chevet quadrangulaire plus étroit peu ou prou proportionné au tiers de la construction. L'étroitesse des nefs (autour de 35/40 m²) est une caractéristique saillante. Elle limite de fait la taille des assemblées qui pouvaient s'inscrire dans les murs et le toit de l'église. L'absence (ou la rareté) fondamentalement nouvelle de tombe dans ces nefs, explique peut-être leur réduction en même temps qu'elle détermine la constitution progressive d'un nouvel espace de focalisation liturgique, non eucharistique, celui du cimetière.

Dans une perspective récemment rappelée par Dominique Iognat-Prat on doit s'interroger également sur le développement de nouvelles pratiques notamment de ces actes paraliturgiques passés à l'autel. Don et échange de biens liés ou non à la « matricule », serment, renouvellement de chartes perdues, affranchissement, testament évoquent d'une certaine manière le rôle que jouent désormais un peu plus clairement ces lieux dans les pratiques sociales, dans la genèse médiévale des pouvoirs locaux sur la terre et les hommes et la constitution d'identités locales que transcendent les nouveaux réseaux monastiques bénédictins qui se construisent à la fin du VIII^e siècle.

La multiplication de ces nouvelles petites églises au sein des terroirs agricoles se poursuit et s'accroît tout au long du IX^e siècle.

Églises patrimoniales pour la plupart, elles marquent le développement d'un clergé rural hétérogène et se réfèrent à ce processus « d'inclusion progressif de l'ecclésial dans le champ social caractéristique du féodalisme ».